

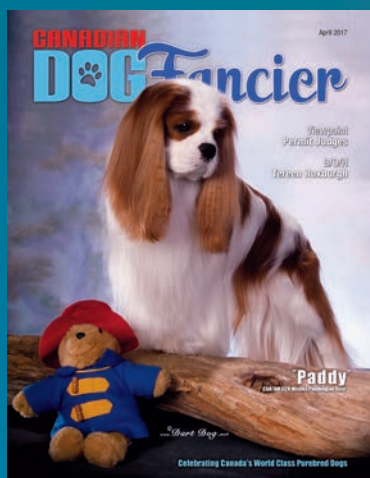


RAPPORT ANNUEL

2020



**In Print or Online
 CDF IS THE
 "JUDGES CHOICE!"**



Année disponible en anglais seulement.

UN MESSAGE

des présidentes du Conseil d'administration 2020

2020 – UNE ANNÉE COMME AUCUNE AUTRE

Qui aurait pu imaginer que le 25 janvier 2020, date du premier cas de COVID-19 enregistré au Canada, serait le début d'une année d'incertitude et d'inquiétude pour le monde entier... et que Wuhan, une ville chinoise de 11 millions d'habitants, deviendrait un nom connu de tous, comme les mots pandémie, services essentiels, apprentissage virtuel, distanciation physique, bulle, confinement, EPI, marché traditionnel de produits frais et ainsi de suite.

Pendant leur mandat, les conseils d'administration du CCC font face à des défis de taille, mais le Conseil d'administration 2020 s'est vu confronté à deux défis colossaux : les problèmes liés au projet TI pour vous et la propagation rapide d'un nouveau virus émergent qui nous a tous entraînés vers des territoires inexplorés.

La réunion de mars 2020 est la dernière réunion que le Conseil a tenue en présence physique dans le cadre du mandat. Plusieurs comités du CCC en collaboration avec le Conseil ont rédigé des lignes directrices à l'intention des exposants et des clubs afin d'adapter les processus et les règlements à la situation en constante évolution. De leur côté, les clubs ont fait tout ce qu'ils ont pu pour annuler ou reporter les événements. Bien entendu, le Conseil d'administration, les comités et les conseils ont assoupli les règles et les politiques afin de permettre aux clubs d'organiser des événements dans la mesure où ils pourraient respecter toutes les restrictions locales, qui malheureusement changeaient fréquemment.

Peu après la réunion de mars, de nouvelles restrictions ont été imposées et, en deux semaines, les processus ont été adaptés et le personnel renvoyé chez lui pour poursuivre le travail du CCC.

En raison de l'incertitude constante liée à la COVID-19, et sur l'avis d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'AGA prévue en juin à Terre-Neuve a été reportée au mois de septembre. Par ailleurs, la réunion du Conseil également prévue en juin a eu lieu en ligne au moyen de l'application Zoom, ce qui a permis aux membres du CCC d'y participer à l'échelle nationale grâce à la vue Galerie. Le Conseil a poursuivi ses réunions sur Zoom pendant le reste de l'année.

À l'instar du Conseil d'administration, les comités d'appel, de discipline et de l'enregistrement ont pour la première fois tenu leur audience sur Zoom; ce qui a favorisé une plus grande participation des parties concernées de toutes les régions du Canada.

Traditionnellement, le Conseil procède à un appel mensuel informel pour faire un point de

situation. À la fin du mois d'avril, ces appels sont devenus des événements bimensuels pour traiter une myriade de problèmes dont un certain nombre ont été nommés réunions extraordinaires.

Alors que la pandémie poursuivait sa progression d'un bout à l'autre du Canada, il est rapidement devenu évident que notre principale source de revenu pour cette année dépendrait uniquement de l'enregistrement des chiens. Le Conseil, qui a la responsabilité fiduciaire de maintenir notre organisme à flot, a travaillé en étroite collaboration avec le Comité de vérification et les gestionnaires pour émettre des prévisions budgétaires en supposant le pire des scénarios. Or, contrairement à de nombreux organismes qui ont dû déclarer faillite à cause de la COVID-19, le CCC est resté à flot et a survécu remarquablement bien, surtout grâce au dévouement et à la résilience de toutes les personnes concernées.

Dans le but de répondre aux nouveaux enjeux, le Conseil a nommé plusieurs membres au Comité spécial sur les couleurs atypiques, au Comité de défense des intérêts des races brachycéphales, au Comité directeur des technologies de l'information (devenu comité permanent) et au nouveau Conseil Bon voisin canin (BVC) (anciennement comité spécial). D'autre part, les énoncés de politiques législatives ont été mis à jour.

À l'échelle internationale, le CCC a continué de participer au Partenariat international pour les chiens et a reconnu le livre des origines de races de la fédération coréenne Korea Kennel Federation.

Par ailleurs, la défense des intérêts et les relations avec les parties prenantes d'un certain nombre d'organismes se sont poursuivies dans l'ensemble du pays afin de soutenir les membres du CCC et les chiens de race pure. En raison de la forte demande concernant la défense des intérêts des chiens, le Comité sur les propriétaires responsables de chiens est en cours de transformation et, en 2021, deviendra le Comité national de défense des intérêts et des relations gouvernementales afin de représenter les membres de partout au pays.



CORINNE WALKER
 PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 DU 17 SEPTEMBRE 2020 À DÉCEMBRE 2020



JOAN BENNETT
 PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 DE JANVIER 2020 AU 17 SEPTEMBRE 2020

Étant donné que 2020 constituait la troisième année du mandat du Conseil d'administration, une élection et un référendum ont été tenus en fin d'année, avec comme résultat l'élection de huit nouveaux membres. Les changements de règlement proposés lors du référendum 2020 ont été acceptés. Malheureusement, les trois nouvelles races à la recherche d'une pleine reconnaissance — l'akita japonais, le terrier du révérend Russell et le petit chien russe — n'ont pas obtenu 25 % de bulletins de vote, un seuil à atteindre conformément à la LGA.

Pendant les derniers mois de l'année, le Conseil a été chargé de trouver un remplaçant pour son directeur exécutif, Lance Novak, sur le point de prendre sa retraite après avoir travaillé huit ans au sein de notre organisation. Nous lui souhaitons le meilleur pour l'avenir. Par l'intermédiaire du Comité de sélection du directeur exécutif et du cabinet de recrutement Odgers Berndtson, le Conseil a entrepris la recherche d'un candidat ou d'une candidate au poste de directeur exécutif et, en toute fin d'année, Jeff Cornett a été embauché comme nouveau directeur exécutif chargé de gérer les quarantaines liées à la COVID-19 et d'ouvrir la voie vers l'avenir pour le CCC.

Nous tenons à remercier chaleureusement les membres, la direction, le personnel et le Conseil d'administration pour la résilience, la patience et la compréhension dont ils ont fait preuve au cours d'une année des plus difficiles.

Canada's LARGEST Purebred Dog Publications



Partenaire exclusif d'assurance pour animaux de compagnie du CCC



OFFRE EXCLUSIVE AUX MEMBRES DU CLUB CANIN CANADIEN : LE PROGRAMME D'ESSAI HEADSTART

À titre de fournisseur partenaire exclusif d'assurance pour animaux de compagnie du Club Canin Canadien (CCC), Pets Plus Us offre le programme d'essai HeadStart de six semaines à tous les nouveaux propriétaires de chiots qui ont acheté un chien d'un éleveur membre du CCC.

Grâce au programme d'essai HeadStart de Pets Plus Us, les propriétaires de vos chiots auront la tranquillité d'esprit de se savoir prêts à faire face aux frais vétérinaires imprévus. Les préoccupations concernant les frais qui sont associés à l'arrivée d'un nouveau chiot à la maison sont fréquentes, et c'est sur ce point que Pets Plus Us peut vous aider! En envoyant vos chiots à leur nouvelle famille avec la couverture d'essai HeadStart vous pouvez aider à assurer que chacun commence sur la bonne patte!*

Appelez-nous dès aujourd'hui pour en savoir plus!
1-855-900-3644

VOICI CE QUE DISENT LES ÉLEVEURS

Voici quelques mots de Christine, de l'élevage Ace Labradors.

POURQUOI L'ASSURANCE POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE EST-ELLE IMPORTANTE POUR VOUS?

« À titre d'éleveurs, nous souhaitons que nos chiots commencent leur vie de la meilleure façon qui soit. Nous évaluons la santé des parents et surveillons les portées toute la nuit pour nous assurer que chaque chiot soit mis au monde de façon sécuritaire. Nous lisons attentivement les étiquettes des emballages de nourriture et de gâteries pour chiens, en plus d'informer nos familles d'accueil. Souscrire une assurance pour animaux de compagnie constitue

une autre étape importante du processus d'adoption. Je veux m'assurer qu'en cas de maladie ou de blessure, les chiots recevront les meilleurs soins sans que le propriétaire ait à se préoccuper de la facture. »



POURQUOI CHOISIR UNE COUVERTURE D'ASSURANCE PETS PLUS US?

« Pets Plus Us est une entreprise qui déploie constamment des efforts supplémentaires. Elle a formé un partenariat avec le Club Canin Canadien et différents éleveurs à l'échelle du Canada pour fournir des sacs-cadeaux et de l'information aux familles qui adoptent des chiots en plus de collaborer avec Costco pour offrir des rabais supplémentaires aux membres qui souscrivent à une assurance pour animaux de compagnie. Par ces mesures, l'entreprise se démarque clairement de la concurrence. »



OBTENEZ LE PROGRAMME D'ESSAI HEADSTART DE SIX SEMAINES DÈS AUJOURD'HUI!



1-855-900-3644
APPELEZ-NOUS AUJOURD'HUI

*D'après les inscriptions au programme d'essai HeadStart de six semaines de Pets Plus Us en 2020.

**En raison de changements dans la loi provinciale, les éleveurs du Manitoba et de la Saskatchewan ne sont pas admissibles au programme d'essai HeadStart.

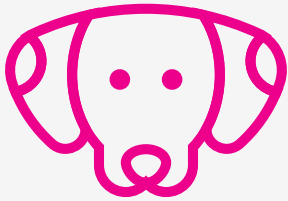
À condition qu'ils ne soient pas symptomatiques, notés, diagnostiqués ou traités avant la date d'entrée en vigueur de la police ou pendant toute période d'attente.

L'information contenue dans le présent document constitue un résumé et les conditions générales de la police d'assurance effectivement établie prévaudront. Les problèmes médicaux qui sont observés, symptomatiques ou diagnostiqués avant la souscription ou pendant une période d'attente, sont considérés comme préexistants et ne sont pas admissibles à une protection.

© Tous droits réservés, 2021. Les produits d'assurance pour animaux de compagnie Pets Plus Us sont souscrits par la Société d'assurance générale Northbridge et sont distribués par PTZ Insurance Services Ltd. et Société d'Assurances Collectives (Sodaco) Inc. au Québec. L'assurance pour animaux de compagnie Pets Plus Us est offerte dans toutes les provinces et tous les territoires. Pets Plus Us^{MD}, Pets Plus Us & Design et les mots et les logos connexes sont des marques de commerce et la propriété de PTZ Insurance Services Ltd.

REVUE DE L'ANNÉE 2020

Voici une photo des chiots ayant participé au programme d'essai HeadStart en 2020.



15 796

Chiots inscrits¹



1 086

Réclamations soumises¹



234 430 \$

Indemnités versées¹

NOUS SOMMES DIFFÉRENTS. VOICI CE QUI NOUS DISTINGUE



Aucune exclusion relative à la race : nous couvrons toutes les races, y compris les problèmes de santé héréditaires courants chez certaines d'entre elles.[‡]



Vous savez ce qui est couvert dès le début. Dans le domaine de l'assurance, cette pratique est appelée « souscription transparente ». Nous examinons le dossier de santé de votre animal et indiquons ce qui n'est pas couvert avant la souscription pour que vous n'ayez pas de mauvaises surprises.



Nos régimes Accident, et Accident et Maladie couvrent les chirurgies, les diagnostics, les médicaments, les séjours à l'hôpital, les examens et les taxes jusqu'à la limite annuelle sélectionnée, moyennant une seule franchise annuelle. Aucune limite ne s'applique en fonction de l'état de santé ou de la nature de l'incident.

EN TANT QU'ÉLEVEUR MEMBRE DU CCC, VOUS PROFITEZ :

- Possibilité de souscrire une couverture d'assurance pour la reproduction et l'appareil reproducteur*
- Rabais de 15 % sur le coût d'une police d'assurance pour vos propres animaux avec le code promotionnel CKCPET**

PRENEZ PARTI DE CES AVANTAGES
APPELEZ-NOUS AUJOURD'HUI! | 1-855-900-3644



* Avec la souscription de l'avenant relatif aux animaux reproducteurs. Appelez-nous pour obtenir de plus amples renseignements.

** Offre non valable pour le programme Options de Soins Flex.

ShowScene

SHOWSCENE IS NORTH AMERICA'S LEADING WEEKLY DIGITAL PUBLICATION.
WE ARE PROUD TO BE A LEADER IN THE PROMOTION OF PUREBRED DOGS
AND PRESERVATION BREEDERS AROUND THE GLOBE.



HOME OF THE NATION'S #1 DOG AMONG ALL BREEDS SINCE 2015

**WE ARE PROUD TO PRESENT TOP PUREBRED DOGS EACH WEEK FROM
CANADA, THE UNITED STATES, MEXICO & COLUMBIA!**

PROVIDING UP TO DATE STATISTICS FOR CKC AND AKC TOP DOGS EACH WEEK.

WE PROUDLY SHARE PERTINENT INFORMATIVE ARTICLES AND FEATURES ON TOPICS THAT ARE MEANINGFUL TO THE SPORT OF
PUREBRED DOGS, OUR DEDICATED PUREBRED CANINE BREEDERS, THE JUDGES, OWNERS AND PROFESSIONAL HANDLERS.

OUR CURATED SUBSCRIPTION LIST INCLUDES ALL CANADIAN JUDGES PLUS AN ADDITIONAL 1200 JUDGES
FROM THE USA, ALONG WITH JUDGES FROM THE UK, IRELAND, EUROPE, ASIA, INDIA, MEXICO AND SOUTH AMERICA.
WE ALSO HAVE A ROBUST PERSONAL SUBSCRIPTION LIST!

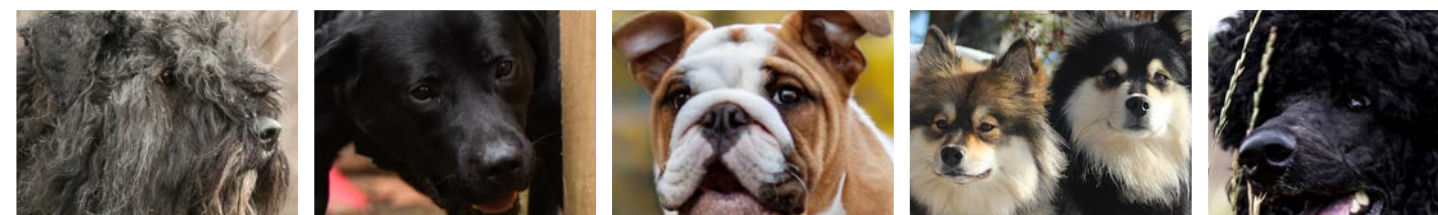
The Place To BeScene...

LYNDA TORRANCE, ROB PATERSON, CHRISTOPHER GIROUX, OMAR VEGA

Website : <http://www.showscene.ca>

Email : Lynda@showscene.ca

Année disponible en anglais seulement.



- 2 Faire face à une pandémie mondiale
- 4 Soutenir les clubs et les événements
- 6 Lancement d'un nouveau système informatique
- 8 Ajout de 12 nouvelles races
- 10 Défendre les intérêts des chiens de race pure



- 14 Indicateurs de rendement clés
- 18 Comités permanents et indépendants
- 21 Comités permanents
- 33 Conseils permanents
- 48 Comités spéciaux



200 Ronson Drive, bureau 400
Etobicoke (Ontario)
M9W 5Z9

Téléphone : 1-855-364-7252
Télécopieur : 416-675-6506

Adresse électronique :
information@ckc.ca
Site Web : www.ckc.ca

PHOTO EN COUVERTURE :
« WATSON »
HILLSIDE HOUND OF BASKERVILLES
Bull terrier du Staffordshire
Propriétaire et photographe :
Kayla Werezak

Rapport annuel 2020 conçu par Spilled Milk Design Studio



FAIRE FACE À UNE PANDÉMIE MONDIALE

Partout dans le monde, dès le début 2020, nous avons pressenti que ce ne serait pas une année comme les autres. Face à une crise sanitaire qui se propageait rapidement à l'échelle mondiale, les membres se sont demandé ce qu'il allait devenir des saisons de compétitions, des programmes d'élevage et des moyens de subsistance liés aux chiens. Grâce à leur ardeur au travail et à leur engagement accru, nos membres aussi bien que notre Conseil d'administration et notre personnel ont rapidement réagi alors que la vie telle que nous la connaissions se retrouvait paralysée.

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'écllosion de COVID-19 (SRAS-CoV-2) constituait une pandémie qui allait faire le tour de la planète. En quelques jours, le gouvernement de l'Ontario a décrété la fermeture obligatoire des lieux de travail non essentiels. Considérant la santé et la **sécurité** comme prioritaires, le CCC a alors demandé à son personnel de retourner à la maison sur-le-champ, ordinateurs en main, pour commencer ce que nous savons maintenant être une « nouvelle normalité », le télétravail, une situation qui perdure depuis plus d'un an.

Heureusement, le nouveau système informatique du CCC, déployé à l'automne 2019, a permis à tout le personnel de travailler à distance, une action qui n'aurait pas été possible avec le précédent système informatique. Les membres de notre équipe interne Ricoh ont également travaillé pendant tout le confinement afin de répondre à tous nos besoins en matière d'impression et d'envoi du courrier.

PASSER AU VIRTUEL

Ils ne le savaient pas encore à ce moment-là, mais au début 2020, le Conseil d'administration du CCC tenait sa dernière réunion présentielle de l'année. La réunion trimestrielle du Conseil d'administration tenue en juin 2020 a constitué la première occasion pour le CCC de se joindre au paysage virtuel en pleine croissance. Malgré cela, la première réunion virtuelle du Conseil a été accueillie avec enthousiasme, car les membres de toutes les zones ont eu la possibilité de se joindre à la galerie et d'assister à la réunion.

Cet enthousiasme s'est d'ailleurs étendu à l'AGA du CCC. En effet, après le report initial de la réunion présentielle qui devait avoir lieu en juin, l'AGA du CCC est passée au mode virtuel en 2020. Pour la première fois dans l'histoire de CCC, l'Assemblée générale annuelle du CCC était accessible en ligne aux membres de partout au pays et proposait des services d'interprétation simultanée pour les membres francophones du CCC. L'AGA, qui s'est tenue le 12 septembre dernier, comptait plus de 200 participants.

« Raksha » • Raksha du Lac • Bouvier des Flandres
• Propriétaire : Ariane English • Photographie :
Laurie Neron

SOUTENIR LES CLUBS ET LES ÉVÉNEMENTS

Depuis les expositions de conformation jusqu'aux concours d'agilité, en passant par les épreuves sur le terrain pour races spécifiques, les événements du CCC mettent en lumière les atouts et le profond réservoir d'instinct et d'aptitude que possèdent les chiens. Au cours d'une année typique, le Club Canin Canadien reconnaît environ 3 000 événements pour chiens. Cependant, en 2020, moins de 700 événements ont pu avoir lieu dans la « nouvelle normalité ».

Les restrictions et les fermetures imposées par le gouvernement pour combattre la propagation de la COVID-19 ont eu de considérables répercussions sur les événements du CCC en 2020. Les limites fixées sur le nombre de personnes qui pouvaient se rassembler, à l'intérieur comme à l'extérieur, ont obligé de nombreux clubs à reporter ou à annuler certains événements. De plus, les interdictions de voyager limitaient la disponibilité des juges et des concurrents lors des événements qui pouvaient se poursuivre.

SOUTIEN AUX CLUBS DURANT LA COVID-19

Au début 2020, le Conseil d'administration et le personnel du CCC ont vite compris que des dérogations exceptionnelles aux politiques et procédures existantes ainsi qu'aux livres de règlements étaient nécessaires pour soutenir les clubs qui tentaient de gérer les répercussions de la COVID-19.

Tout au long de l'année 2020, le Conseil et le personnel ont tenu de fréquentes réunions extraordinaires pour répondre rapidement aux changements de réglementation régionale ainsi qu'aux besoins des membres et des clubs. Parmi les décisions qui ont été prises, notons de nouvelles dispositions permettant de reporter les événements prévus et annulés, des exceptions aux règlements tenant compte de la distanciation physique sur les lieux des événements aussi bien pour les participants

que pour les juges, des procédures et protocoles modifiés pour les enceintes et les concours, ainsi qu'une flexibilité des délais pour les permis et les autorisations de juger.

JEUNES MANIEURS

Par souci de prudence à l'égard des jeunes manieurs, en 2020, très peu de clubs ont organisé des événements pour jeunes manieurs. Cette tendance s'est poursuivie avec l'annulation des championnats nationaux prévus en septembre à Chomedey, au Québec.

Des plans sont mis en place pour que les championnats nationaux aient lieu en septembre 2021 à Chomedey. Les invités de chaque zone seront fonction des victoires accumulées au cours de l'année de compétition 2019.

Comme c'est le cas pour de nombreux sports de jeunesse, la COVID-19 a eu des répercussions dévastatrices sur le programme des jeunes manieurs. Les jeunes manieurs du CCC sont des membres exceptionnels de la communauté du CCC. En 2021, le Conseil des clubs canins pour jeunes continuera de se pencher sur tous les moyens possibles pour soutenir nos jeunes, dont les années de travail et de dévouement ont été interrompues en 2020. Aujourd'hui plus que jamais, il est vital de mettre en avant les triomphes de nos jeunes concurrents et l'avenir des sports canins.

« Rooster » • Hearthside Wake Up Call • Berger australien • Propriétaire : Sharon Gibbons • Photographe : Erika Anderson | « Leto » • MOTCH Tierney's Bet'n I'm The One, BH, FPr1, UPPr1, RE, CA, HIC, CGC • Rottweiler • Propriétaire : Gwen Haynes • Photographe : Mike Johnson | « Nate » • Alt Ch Castels Nathaniel, RE • Épagneul papillon • Propriétaire : Donna Middleton • Photographe : Chipperfield Photography | « Esskay » • Shadyhill's Esskay • Épagneul cocker américain • Propriétaire : Myrna Carlson • Photographe : Lynn Fleming | « Freyja » • Luxury Avenue's Freyja of Rozehaven • Bull terrier • Propriétaire et photographe : Christina Rozema | « Rodeo » • Envercreek Not My First, RN, S, SDO • Retriever du Labrador • Propriétaire : Lia Bijsterveld • Photographe : David Leer, Creekwalker Photography | « Ruby » • Polo's Swiftwind Red Rubicon • Lévrier afghan • Propriétaire : Laurel Deptuch • Photographe : Bev Holoboff



LANCEMENT D'UN NOUVEAU SYSTÈME INFORMATIQUE

Dans le cadre du projet TI pour vous, le CCC a déployé la première phase de son tout nouveau système informatique vers la fin de l'année 2019. Créé en 2015 pour remplacer le système informatique désuet que le CCC utilisait depuis 30 ans, le projet TI pour vous s'appuie sur les efforts de collaboration entre plusieurs services, paliers et fonctions.

L'ancien système informatique dont le CCC dépendait pour la collecte, le stockage, le traitement et la distribution de toutes les données relatives aux adhésions, à l'enregistrement et aux événements avait été développé et mis en œuvre dans les années 1980. Il était donc grand temps de remplacer le système d'exploitation central, ce que le projet TI pour vous a permis de faire pour la première fois.



LANCEMENT EN 2019

Malheureusement, les risques de défaillance que le système désuet présentait sont devenus réalité lorsque les enregistrements en ligne ont échoué durant l'été 2019. Non seulement ces difficultés ont eu d'importantes répercussions négatives sur les délais d'exécution des demandes d'enregistrement, mais elles ont mis de la pression sur les délais de lancement du nouveau système informatique et du nouveau portail en ligne.

Malgré la mobilisation de toutes les ressources nécessaires pour la préparation, la formation et les essais durant tout l'automne 2019, le nouveau système informatique du CCC était loin d'être complet au moment de son lancement en novembre. Si bien que pour répondre au besoin de temps supplémentaire nécessaire pour terminer le développement et les essais, l'équipe de développement a réparti le lancement sur plusieurs phases.

Le 4 novembre 2019 était lancé le tout nouveau portail en ligne, donnant aux membres un point d'accès au nouveau système informatique interne du CCC. Le 25 novembre, ce fut le tour du processus de renouvellement d'adhésion en ligne, puis le 3 décembre, celui du processus de demande d'enregistrement en ligne, permettant ainsi aux membres de soumettre en ligne tous les types d'enregistrement de chiens, notamment les chiens nés au Canada et les chiens nés à l'étranger et importés, ainsi que les demandes de numéro de certification races diverses (MCN), de numéro d'inscription à l'événement (ERN), de numéro de participation à l'événement (PEN), de numéro de compagnon canin (NCC) et de numéro de compétition temporaire (TCN). Le lancement du processus d'enregistrement de portées en ligne a rapidement suivi, si bien

que les demandes en ligne ont débuté le 30 décembre.

OBSTACLES DE TAILLE

Même s'il était à nouveau possible de soumettre en ligne la plupart des demandes d'enregistrement, l'année 2020 a commencé par une accumulation considérable de documents d'enregistrement et de documents pour les résultats des événements à venir dans l'année. La plupart des demandes étaient encore soumises sur papier auprès du bureau du CCC où le personnel, qui utilisait le tout nouveau système, avait de la difficulté à suivre le rythme des nouvelles demandes qui arrivaient. Un autre recul s'est produit lorsque la COVID-19 a obligé le CCC à fermer son bureau principal et que les employés ont dû littéralement ramasser leurs affaires, emporter leur ordinateur et leur clavier chez eux, puis trouver un espace adapté au travail dans leur maison.

Il est important de préciser que le personnel a fait son possible pour gérer l'accumulation de documents tout au long de l'année 2020. En juin, la première phase de la fonctionnalité de traitement des événements a été lancée en commençant par les expositions de conformation. À la fin de l'année, les délais d'exécution sont revenus à la normale pour la grande majorité des demandes et les derniers essais en vue du lancement du premier traitement des résultats des événements de performance ont commencé.

NOUVELLES FONCTIONNALITÉS ET AMÉLIORATION DE L'EXPÉRIENCE POUR LES MEMBRES

Le passage au système informatique actuel a été l'un des projets les plus vastes que le CCC ait jamais entrepris. Malgré un lancement difficile, nous sommes parvenus au point où nous

pouvons voir un avenir positif pour le CCC grâce à un système informatique fiable, durable et pratique avec des fonctionnalités qui n'ont encore jamais été offertes aux membres.

Les demandes les plus utilisées peuvent maintenant être soumises en ligne rapidement et facilement, notamment les enregistrements de portées, les transferts de propriété, les adhésions expirées, les nouvelles adhésions et tous les types de demandes d'enregistrement de chiens. En outre, une multitude de renseignements sont maintenant à portée de main pour les membres, notamment les renseignements détaillés sur les chiens, par exemple les titres et les résultats des événements, le suivi des demandes et les coordonnées personnelles. Le système de paiement immédiat en ligne au moment de la transaction a permis de réduire les délais de traitement et a simplifié les activités du CCC aussi bien pour le personnel que pour les membres.

Depuis le début, le cœur du projet TI pour vous est de construire des outils en ligne pertinents qui permettent aux membres du CCC d'être maîtres des données qu'ils saisissent. Par conséquent, nous avons fait en sorte d'acquiescer un niveau de sécurité des données très élevé et une compatibilité moderne pour l'enregistrement et la gestion des données.

Le lancement du nouveau système informatique n'a pas été sans défis. Les succès d'aujourd'hui témoignent de l'excellent travail incessant de tous les membres bénévoles, du personnel et des membres du Conseil d'administration du CCC, cela sans oublier le soutien et la compréhension dont les membres ont fait preuve tout au long du projet.

« Daisy » • Canis Major Bulldogs Just Doggin' Daisy •
Bouledogue anglais • Propriétaire :
Rhonda Anderson • Photographe : Kim Yanick

AJOUT DE 12 NOUVELLES RACES

En tant que principal organisme d’enregistrement de chiens de race pure au Canada, le Club Canin Canadien constitue l’autorité ultime au Canada pour les chiens de race pure. Dans le cadre de son engagement à préserver et à promouvoir les chiens de race pure, le CCC soutient la reconnaissance de nouvelles races de chiens avec pedigree grâce à un processus de reconnaissance de nouvelles races fondé sur l’avis des membres.

Vers la fin de l’année 2020 pleine d’inattendus, le CCC a appris l’ajout de 12 nouvelles races à la liste des races reconnues par le Club Canin Canadien, ce que plusieurs de ses membres attendaient depuis des années.

En tant qu’organisme constitué en vertu de la *Loi sur la généalogie des animaux*, le processus d’ajout d’une nouvelle race à la liste des races reconnues par le CCC est une tâche de grande envergure entreprise par leurs éleveurs respectifs. Le travail préparatoire de ce processus a pris fin en 2017 puis a été soumis au ministre de l’Agriculture et de l’Agroalimentaire du Canada (AAC) aux fins d’approbation.

Le 24 septembre 2020, le CCC a reçu l’approbation nécessaire et a pu ajouter les 12 nouvelles races suivantes à la famille du CCC :

- Berger d’Anatolie
- Kelpie australien
- Terrier russe noir
- Chien finnois de Laponie
- Terrier du Glen of Imaal

- Lagotto romagnolo
- Mudi
- Berger portugais
- Terrier chasseur de rat
- Shikoku
- Chien d’eau espagnol
- Dogue du Tibet

Le kelpie australien, le chien finnois de Laponie, le mudi et le berger portugais ont été ajoutés au groupe des chiens de berger. Le groupe des lévriers et chiens courants s’est étoffé d’une autre race, le shikoku. Le lagotto romagnolo et le chien d’eau espagnol se sont joints officiellement au groupe des chiens de sport, tandis que le groupe des terriers a accueilli le terrier du Glen of Imaal et le terrier chasseur de rat. Le groupe des chiens de travail s’est également étoffé en taille et en force avec l’ajout du berger d’Anatolie, du terrier russe noir et du dogue du Tibet.

C’est grâce aux efforts continus et au dévouement de tous les intervenants que le CCC a réussi à franchir cette importante étape.

« Kiro » • Medvezhya Staya Indiana Jones • Terrier noir russe • Propriétaire et photographe : Anna Ostrowski | « Jetta » • Just Jetta • Kelpie australien • Propriétaire : Jodi Hughes • Photographe : Katharina Dueck, A Pawsitive Pet Image | « Rüka et Frost » • MapleMyst’s Best in Snow et Shadagrace Flash Freeze • Chiens finnois de Laponie • Propriétaire : Manon Brisebois • Photographe : Anne Viau | « Mango » • Il Granaio Dei Malatesta John Snow • Lagotto romagnolo • Propriétaire et photographe : Jelena Bajeva | « Hudson » • Gr CH Zorrado Xplorer, RA, AgNJ, AgN • Chien d’eau espagnol • Propriétaire : Marnie Harrison • Photographe : Jennifer Chipperfield | « Mathayus et Avery » • Mer bleue l’ancestral Mathayus et Ü-tsang lotus awakening spirit • Dogues du Tibet • Propriétaire : Nathalie Lévesque • Photographe : Amélie Gagnon-Dupont



DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES CHIENS DE RACE PURE

Le Club Canin Canadien, tout comme ses membres, s'est engagé à protéger et à promouvoir les intérêts des éleveurs, des membres, des clubs associés, du public et des chiens de race pure.

À ce titre, le CCC est un porte-parole pour tous les chiens au Canada. Or, depuis de nombreuses années, le CCC œuvre à forger des relations gouvernementales pour obtenir une place à la table des consultations, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Parmi les initiatives du CCC, il importe de mentionner la création de partenariats cruciaux avec les parties prenantes des différents paliers gouvernementaux et secteurs de l'industrie canine. Par ailleurs, le CCC intervient activement auprès des médias clés en offrant l'opinion d'experts provenant de la riche expertise qu'offrent nos 18 000 membres.

RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Les solides relations du CCC avec les parties prenantes se sont révélées essentielles cette année, car la plupart des conseils et informations qu'elles ont fournis sur les réponses nationales et mondiales face à la pandémie de COVID-19 nous ont guidés dans nos décisions.

Nos consultations, qui incluaient l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV), la Orthopedic Foundation for Animals (OFA), la American Kennel Club Canine Health Foundation et l'Institut canadien de la santé animale (ICSA), ont permis de rester au courant des recherches sur la COVID-19 et des répercussions potentielles sur la santé des chiens.

Par ailleurs, le CCC a participé à plusieurs consultations incluant l'ACMV, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et le Conseil consultatif mixte de l'industrie des animaux de compagnie (PIJAC Canada) par suite de la tragique perte de vie canine sur un vol de la compagnie aérienne Ukraine International Airlines en juin 2020. Le CCC continue de participer aux discussions de plusieurs groupes de travail chargés de guider les changements de réglementation et de faciliter les campagnes d'éducation et de sensibilisation du public.

Les discussions au sujet de la Loi américaine sur l'importation de chiens en bonne santé se sont poursuivies en 2020 avec l'équipe des relations gouvernementales de l'American Kennel Club (AKC) et la National Animal Interest Alliance (NAIA). Les répercussions éventuelles de cette loi sur les membres du CCC et les chiens canadiens continuent d'être très présentées durant le processus d'établissement de la réglementation législative.

EFFORTS NATIONAUX

Le CCC et ses membres font entendre leur voix lors des nombreuses discussions qui ont lieu sur la scène nationale, provinciale et municipale. En effet, en 2020, le CCC a donné son avis sur le programme de certification des chenils au Manitoba. Il a aussi participé à des

discussions avec la SPCA de la Colombie-Britannique au sujet de sondages sur les problèmes de pensions et garderies pour chiens. Il a pris part aux discussions avec le gouvernement du Québec au sujet des changements proposés à la législation sur les chiens dangereux. Enfin, il s'est fait porte-voix en ce qui concerne la révocation par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec de l'interdiction de la caudectomie et de l'essorillement.

D'autre part, le CCC s'est engagé dans des discussions avec de nombreuses municipalités sur les questions de propriété responsable et de réglementation municipale, notamment avec la ville de Newmarket en Ontario, le comté de Cumberland en Nouvelle-Écosse, la ville de Montréal au Québec, la ville de Pickering en Ontario, la ville de Halifax en Nouvelle-Écosse, la ville de Calgary en Alberta, et bien d'autres encore.

En tant qu'organisme national fondé sur le principe de l'adhésion, le CCC dispose d'une équipe qui œuvre sans relâche à promouvoir et défendre les intérêts des chiens partout au Canada. Cependant nos efforts de sensibilisation n'émanent pas uniquement de notre personnel. Collectivement, les membres du CCC forment un groupe de pression puissant et bien informé. C'est grâce aux membres dévoués qui demeurent attentifs au poulx législatif dans leur localité que le CCC est en mesure de renforcer ses efforts de sensibilisation.

« NINA » • Ch Canzone Bella Nina Of Gardenpath, TD, CD, RE, CGN, HIC(s), VCX, TP • Grand caniche • Propriétaire et photographe : Renee S. Koch





Des récompenses exclusives pour les éleveurs*

Joignez-vous au Purina Pro Club^{MD} dès aujourd'hui

- ✓ Chaque sac de nourriture Pro Plan^{MD} vous permet d'obtenir des **bons-rabais** Purina Pro Club^{MD} à utiliser lors de votre prochain achat
- ✓ Accumulez des **Pro Points** à échanger contre de la marchandise Purina Pro Club^{MD} de grande qualité
- ✓ Recevez des trousse pour **chiot gratuites** à remettre aux nouveaux propriétaires de chiots
- ✓ Obtenez des bons-rabais **Purina Pro Club^{MD}** pour chaque trousse pour chiot que vous commandez

Pour vous joindre au club dès aujourd'hui, envoyez un courriel à : proclubcan@purina.nestle.com

* L'adhésion est ouverte aux gens tirant un revenu de l'élevage des chiens, à temps partiel ou temps plein.

Année après année, des chiens exceptionnels carburent à la nourriture Pro Plan^{MD}



En 2020, à Westminster, 7 gagnants de Groupes sur 7 recevaient de la nourriture Pro Plan^{MD}†



Pro Plan est fier d'alimenter plusieurs chiens haut placés pour leur conformation au Canada

† Les maîtres ou propriétaires de ces champions peuvent avoir reçu de la nourriture PRO PLAN en tant qu'ambassadeurs de Purina.

Pro Plan^{MD} est synonyme de nutrition avancée. Tout ce que nous faisons repose sur un seul objectif: offrir de la nourriture qui contribue à faire ressortir le meilleur de votre chien.

Purina^{MD} Pro Plan^{MD} est fière de commanditer le Club Canin Canadien.



Apprenez-en plus sur www.purina.ca/fr/pro-plan

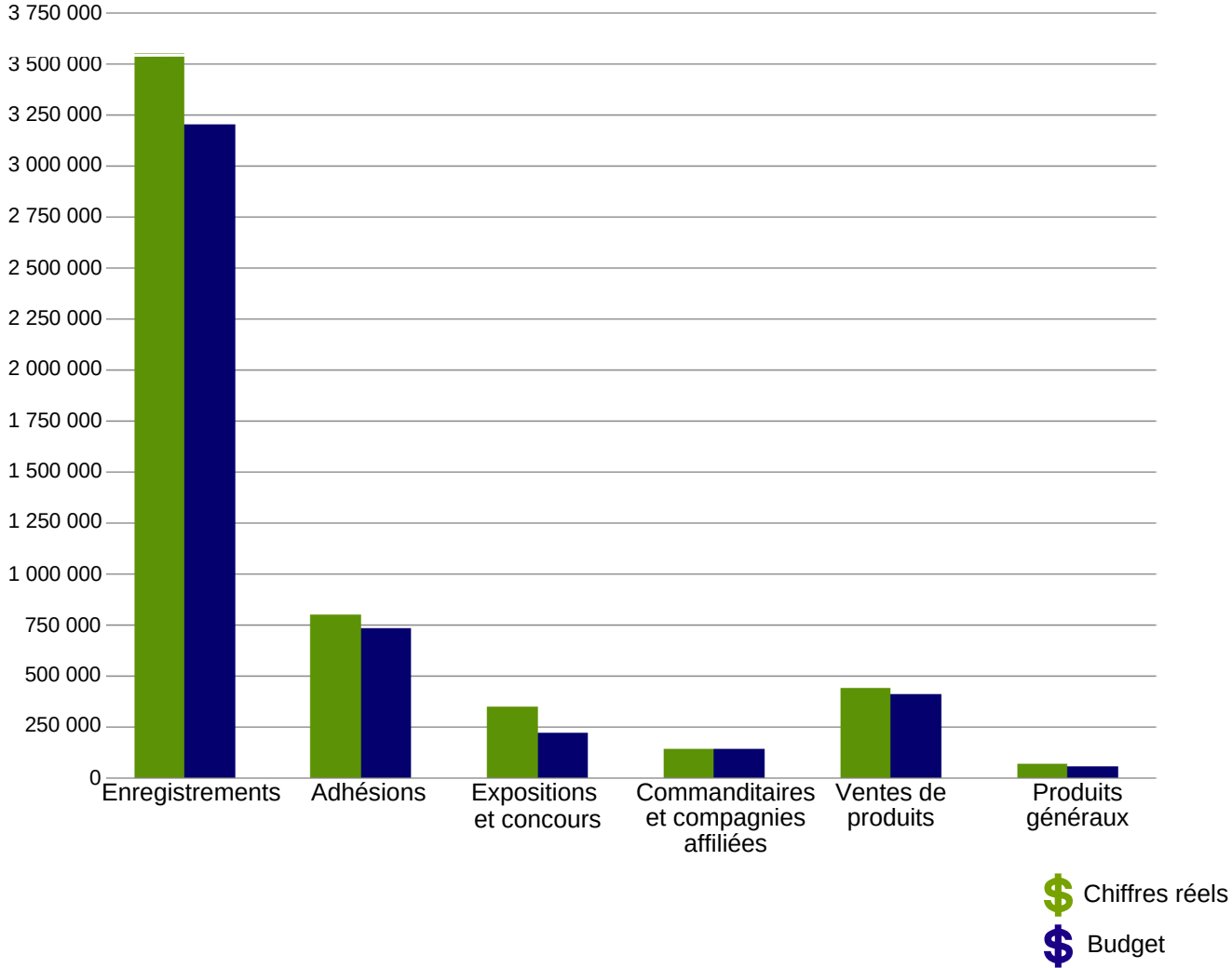
INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS

Les indicateurs de rendement clés (IRC) illustrent le bien-être financier du Club à partir de diverses perspectives harmonisées avec le plan stratégique. Ils ne sont pas statiques étant donné qu'ils peuvent être modifiés et/ou remplacés lorsque les objectifs du Club évoluent.

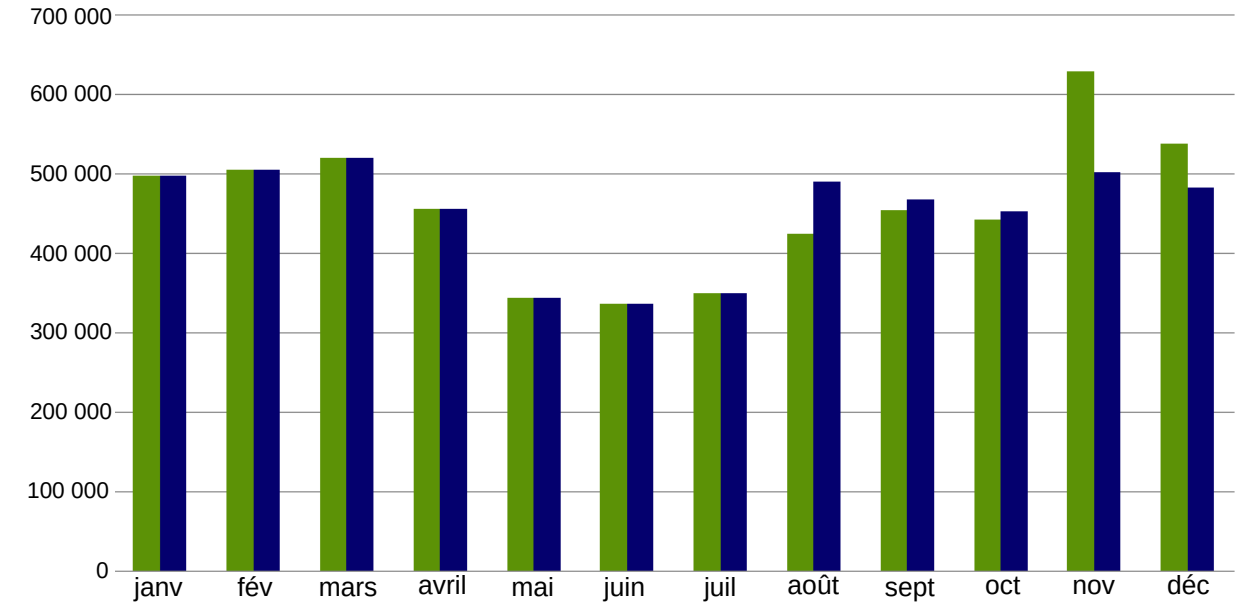


« Aero » • Arghandab's Peekablu • Lévrier anglais • Propriétaire: Lindsay Galloway • Photographie: Mollie Murphy

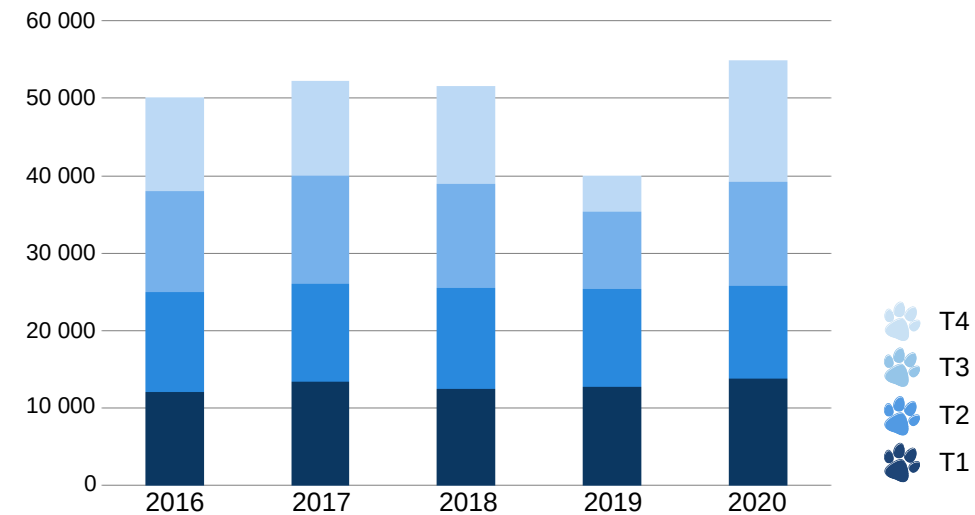
PRODUITS CHIFFRES RÉELS COMPARÉS AU BUDGET



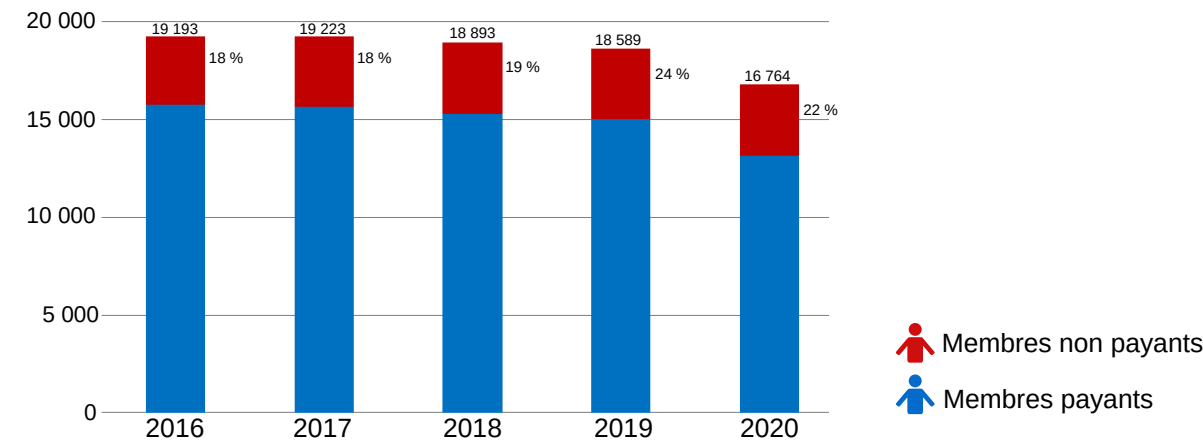
CHARGES MENSUELLES - CHIFFRES RÉELS COMPARÉS AU BUDGET



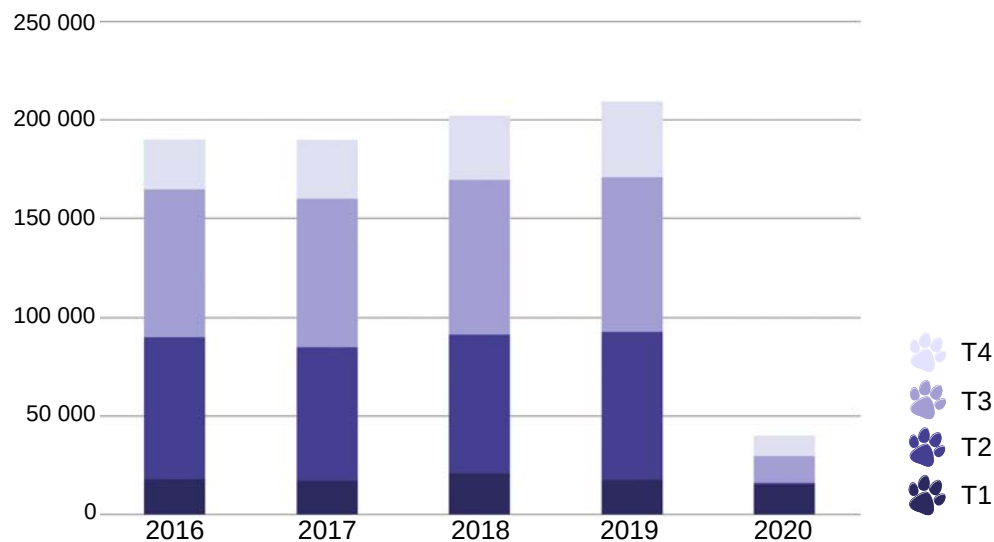
ENREGISTREMENTS DE CHIENS



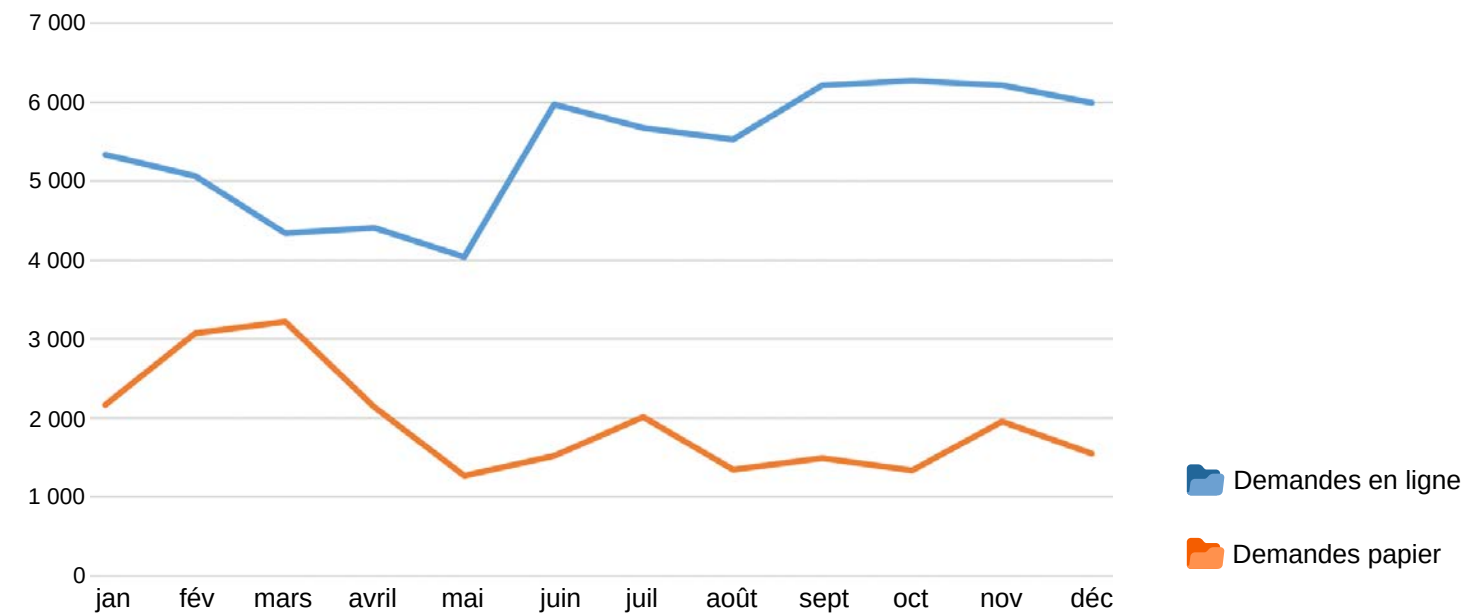
ADHÉSIONS



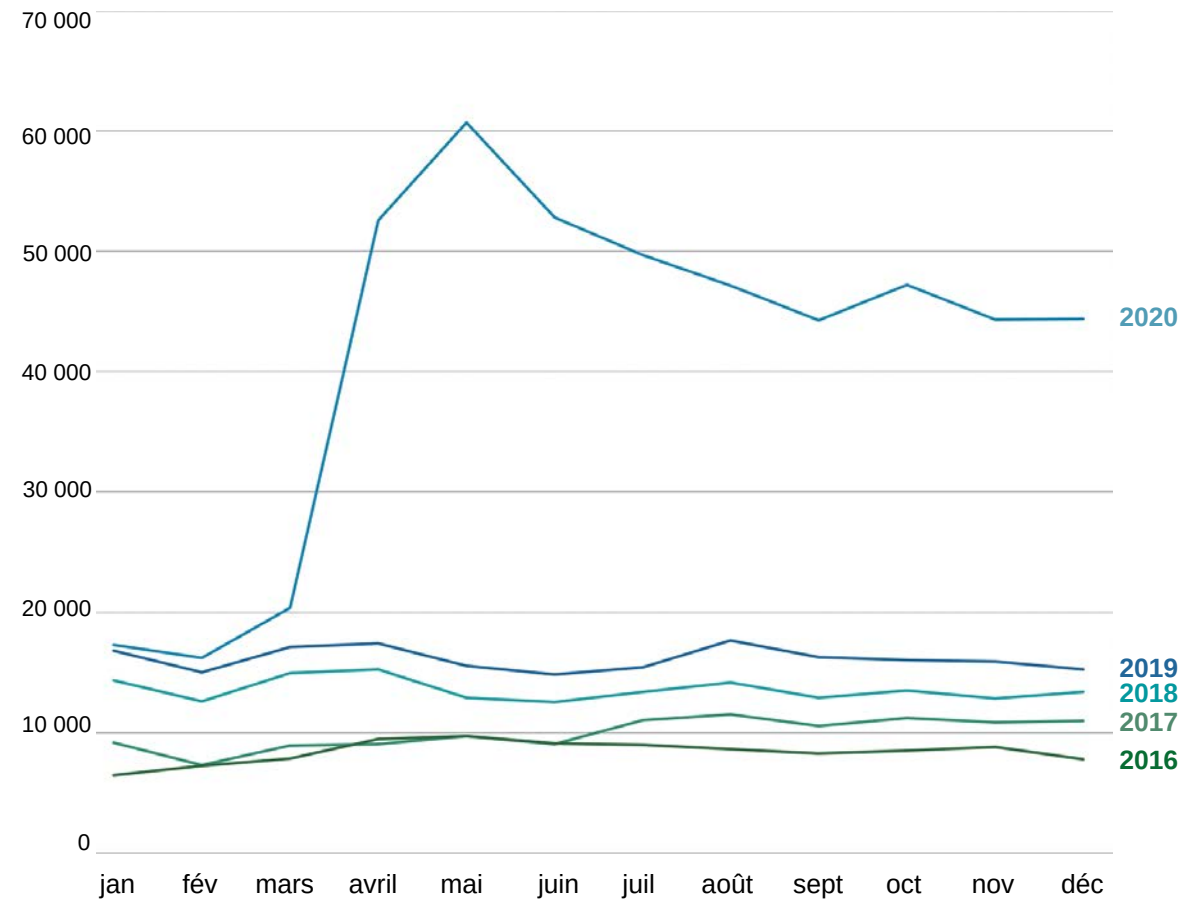
INSCRIPTIONS AUX ÉVÉNEMENTS



DEMANDES EN LIGNE ET DEMANDES PAPIER



RENOIS À PARTIR DE LA PUPPY LIST VERS LES PAGES DES ÉLEVEURS ET DES CLUBS



Nota : En raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions imposées par les gouvernements et les autorités sanitaires, la plupart des événements ont été annulés en 2020.



« Frank » • Can Am Ch Celestian Avalon, FN, SC • Lévrier afghan • Propriétaire et photographe : Sheila Robertson

COMITÉS PERMANENTS ET INDÉPENDANTS

Les comités permanents et indépendants sont nommés conformément aux *Règlements administratifs* et au *Manuel des politiques et des procédures*. Les comités permanents et indépendants doivent se composer de membres du Club qui ne siègent pas au Conseil d'administration. Ils doivent être autonomes et exercer leurs pouvoirs indépendamment du Conseil d'administration.

Comité d'appel

Conformément aux *Règlements administratifs*, le Comité d'appel, un comité permanent et indépendant, est nommé par le Conseil d'administration dans son ensemble. Ses pouvoirs et ses responsabilités sont tels que définis dans les *Règlements administratifs*.

Agente de liaison du CCC : Diane Draper
Président du comité : Lionel Whittaker

Membres :
J. Gary Cohen
William Miller
Anil Singh
Surrey, C.-B.
Milverton, Ont.
Vancouver, C.-B.

Le Comité d'appel s'est réuni sur la plateforme Zoom le 16 novembre 2020, et a rendu des décisions concernant les appels suivants :

1. Un défendeur a interjeté appel de la décision suivante du Comité de discipline :
 - Suspension des prérogatives pour une période minimale d'un an et continuant jusqu'à ce qu'il ait fourni au Comité de l'enregistrement ses registres d'élevage privés s'échelonnant du 1^{er} janvier 2012 au 20 novembre 2017 pour examen, fourni au Comité de l'enregistrement les tests d'analyse d'ADN des parents et de la progéniture de la portée en question, et fourni au nouveau propriétaire des certificats d'enregistrement pour trois bergers allemands.
- Le Comité d'appel a rejeté l'appel et a confirmé la décision du Comité de discipline.
2. Une défenderesse a interjeté appel de la décision suivante du Comité de l'enregistrement :
 - Rejet de la demande d'accepter le terrier Biewer en tant que nouvelle race.

Le Comité d'appel a accueilli l'appel en totalité et a ordonné que la décision du Comité de l'enregistrement soit annulée puisque du point de vue procédural, la demande n'avait pas été soumise comme elle se doit au Comité de l'enregistrement.

Le tout respectueusement soumis par
Lionel Whittaker, président
Comité d'appel

Comité de vérification

Conformément aux *Règlements administratifs*, le Comité de vérification, un comité permanent et indépendant, est nommé par le Conseil d'administration dans son ensemble. Ses pouvoirs et ses responsabilités sont tels que définis dans les *Règlements administratifs*.

Le Comité de vérification est chargé d'aider le Conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités

fiduciaires en agissant à titre de conseiller dans l'élaboration de la politique financière, l'évaluation de l'environnement de contrôle, l'examen des états financiers et la nomination de vérificateurs externes.

Agentes de liaison du CCC : Jasoda Deonarine (jusqu'en juillet 2020)
Bernardita Fernandez (à compter d'août 2020)
Présidente du comité : Tanya Hatton, CPA, CGA, MBA

Membres :
Laurie Coady, CPA, CMA
Robert Ernst, CPA, B. Com.
St. John's, T.-N.-L.
Vermilion, Alb.

Pour s'acquitter de ses devoirs, le Comité de vérification, composé de trois comptables professionnels agréés, s'est réuni sept fois en 2020 par téléconférence. La présidente du comité a assisté aux réunions trimestrielles du Conseil d'administration.

Le Comité de vérification a aidé le Club Canin Canadien lors de l'examen du choix des vérificateurs externes et de leurs services, et l'examen des états financiers vérifiés, de la lettre de recommandations et de la documentation relative au processus de vérification. Le comité a examiné les investissements stratégiques de l'organisme et il a suivi la santé financière du Club Canin Canadien en examinant les états financiers mensuels et le flux de trésorerie, les rapports financiers trimestriels et les budgets de fonctionnement et d'immobilisations annuels. En outre, le comité a surveillé les progrès du projet TI pour vous et les problèmes d'arrière en raison de la transition au nouveau système informatique. Cette année, l'objectif principal était de stabiliser le projet TI pour vous. La COVID-19 a entraîné une perte de revenus pour le CCC à cause de l'annulation d'expositions et de concours. Étant donné l'incertitude quant au moment de la reprise des expositions et des concours en 2021, le Comité de vérification a recommandé une réduction des dépenses et le report des nouveaux programmes lors de l'établissement du budget 2021. De concert avec la contrôlease du CCC, le comité examinera les nouvelles prévisions mensuelles, y compris le flux de trésorerie. S'il y a réduction de l'incertitude liée à la COVID-19 et si les revenus reviennent au niveau pré-pandémie, le comité pourrait conseiller au Conseil d'administration de réexaminer et assouplir certaines restrictions budgétaires imposées aux programmes.

Tanya Hatton est l'agente de liaison entre le Comité de vérification et le Comité directeur TI pour vous, dont le rôle est de fournir des commentaires sur le budget et le contrôle interne relatifs au projet TI pour vous.

Le Comité de vérification doit examiner de près les conventions comptables de l'organisme.

Le tout respectueusement soumis par
Tanya Hatton, CPA, CGA, MBA, présidente
Comité de vérification

Comité de discipline

Conformément aux *Règlements administratifs*, le Comité de discipline, un comité permanent et indépendant, est nommé par le Conseil d'administration dans son

ensemble. Ses pouvoirs et ses responsabilités sont tels que définis dans les *Règlements administratifs*.

Agente de liaison du CCC : Diane Draper
Présidente du comité : Lucy Bender

Membres :
Ed Graveley Boucherville, Qc
Karsten Kaemling Vancouver, C.-B.
Maura Romeo La Pêche, Qc
Alan Parkinson Regina, Sask.

En raison de la pandémie de COVID-19, la réunion du Comité de discipline prévue pour le 25 avril 2020 a été annulée.

Le Comité de discipline s'est réuni sur la plateforme Zoom le 31 octobre 2020 et le 1^{er} novembre 2020, et a entendu 28 affaires. Dans treize des cas, des individus ont comparu devant le comité. Parmi les 28 affaires entendues, deux affaires ont été portées en appel.

Au moment de la rédaction du présent rapport, soit le 4 décembre 2020, 10 des 20 dossiers ouverts en 2020 n'avaient pas encore été réglés : ces affaires seront entendues en 2021. Le Comité de discipline a imposé des frais d'enquête et d'audience s'élevant à 4 800 \$ (plus les taxes applicables), dont 750 \$ (plus les taxes applicables) ont été payés.

En 2020, 112 dossiers de non-délivrance de certificat ont été ouverts et 85 de ces dossiers sont maintenant classés. Parmi les 85 dossiers classés, six dossiers de Comité de discipline ont été ouverts. Selon l'article 15.1 des *Règlements administratifs*, les plaintes pour une première infraction présumée relatives à la non-délivrance d'un certificat d'enregistrement relèvent de la compétence du directeur exécutif, alors huit autres dossiers ont été ouverts pour renvoi au directeur exécutif.

Le tout respectueusement soumis par
Lucy Bender, présidente
Comité de discipline

Comité de l'enregistrement

Conformément aux *Règlements administratifs*, le Comité de l'enregistrement, un comité permanent et indépendant, est nommé par le Conseil d'administration. Ses pouvoirs et ses responsabilités sont tels que définis dans les *Règlements administratifs*.

Agentes de liaison du CCC : Leila Bahorie (jusqu'en novembre 2020)
Diane Draper (à compter de décembre 2020)
Président du comité : Ray Iredale

Membres :
Lorraine Burch Carlisle, Ont.
Dwain McLean New Maryland, N.-B.
Jo Ann Pavey Barrie, Ont.
Valerie Yates Renfrew, Ont.

Le Comité de l'enregistrement s'est réuni trois fois (en mai, septembre et décembre 2020). En raison de la pandémie de COVID-19, les réunions ont eu lieu sur la plateforme Zoom. Le comité a siégé quatre jours au cours desquels il a entendu

53 affaires. Le comité a entendu huit affaires où les individus ont fait des présentations sur la plateforme Zoom.

Remerciements au personnel : Le Comité de l'enregistrement remercie M^{me} Leila Bahorie, directrice de l'enregistrement, et M^{me} Priya Bunsee, coordonnatrice administrative, de leur excellent appui au cours de l'année.

Remerciements aux membres du comité : Le président tient à remercier Lorraine Burch, Jo Ann Pavey, Dwain McLean et Valerie Yates de leur compétence, de leur expérience et de leur professionnalisme.

Statistiques 2020
• 129 dossiers concernant des questions d'enregistrement ont été ouverts en 2020 et 76 dossiers ont été classés puisque le personnel a pu régler ces questions
• 53 dossiers de Comité de l'enregistrement ont été examinés, y compris deux dossiers de 2019, et
o 1 dossier a été renvoyé au Comité d'appel
o 9 dossiers ont été renvoyés au Conseil d'administration
o 3 dossiers ont exigé une analyse d'ADN
o 1 dossier a exigé des registres d'élevage privés

Insémination artificielle
Au total, on a enregistré 166 portées provenant d'une insémination artificielle.

Du sperme congelé a été utilisé 125 fois et du sperme réfrigéré a été utilisé 41 fois.

Noms de chenil
1 objection à un nom de chenil a été reçue
0 objection à un nom de chenil n'a été admise

Comité d'examen
152 dossiers ont été ouverts pour examiner des chiens importés au Canada qui sont inscrits dans des registres de clubs qui ne figurent pas sur la Liste des livres des origines étrangers reconnus du CCC et 107 dossiers ont été classés.

Comme prévu aux articles 27.9 et 28.12 des *Règlements administratifs* du CCC, le Comité de l'enregistrement a annulé l'enregistrement du chien suivant :

Le caniche femelle nommé Angolly's Mazikeen Strathglen (EW3985400), annulé dans les registres du CCC pour permettre un nouvel enregistrement associé à la bonne portée.

L'année 2020 remplie de défis a certes suscité de l'incertitude parmi les gens, mais certains facteurs ont causé des difficultés qui se sont traduites par une chute de 38 % des enregistrements de chiens par rapport à ceux de 2019. Il faut noter que le Comité de l'enregistrement a traité efficacement 42 % des 117 dossiers soumis par les membres pour étude.

Le tout respectueusement soumis par
Ray Iredale, président
Comité de l'enregistrement



« Rebel » • MRBIS GR, CH Very Wonder Full Mario Gantis • Bichon havanais • Propriétaire : Cheryl Drake • Photographie : S. Manzi

COMITÉS PERMANENTS

À la discrétion du Conseil d'administration, les comités permanents peuvent se composer uniquement de membres du Conseil ou de membres du Conseil avec d'autres membres du Club. Le rôle de ces comités est de soutenir le Conseil d'administration dans ses tâches. Ils doivent agir en fonction de leur mandat et rendre des comptes au Conseil de façon régulière et en temps opportun. Sauf indication contraire stipulée dans les *Règlements administratifs* ou sur autorisation du Conseil d'administration, les comités permanents ne peuvent pas agir de façon autonome.

Comité de planification de l'AGA

La durée du mandat du comité s'étend jusqu'à un an et correspond aux dates de l'Assemblée générale annuelle.

En se fondant sur le budget préautorisé, le comité est chargé d'examiner les questions suivantes, de faire des recommandations et d'assumer un rôle de coordination conjointement avec le personnel :

- Les hôtels, y compris le lieu de l'AGA;
- Programmes de reconnaissance des membres, notamment les critères et les approbations;
- Recrutement des bénévoles et coordination des tâches telles que le transport, etc.;
- Calendrier des événements associés à l'AGA, y compris l'AGA, les séminaires, les réceptions pour membres, etc.

Agente de liaison du CCC : Tara Merrimen
Présidente du comité : Lendra Barker

Membres :
Joan Bennett Présidente, Conseil d'administration (de janvier à septembre)
Corinne Walker Présidente, Conseil d'administration (de septembre à décembre)
Peter Laventhall-Wolfish Toronto, Ont.
Lance Novak Directeur exécutif
Annette Maggs Secrétaire de séance

Membres du personnel : Leila Bahorie, Jackiy Boychuk et Emily MacKinnon

La pandémie de COVID-19 a changé radicalement le processus de planification de l'AGA 2020 qui devait avoir lieu à l'origine à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador. Étant donné les vols limités et les confinements empêchant les grands rassemblements, le Comité de planification de l'AGA a fait preuve de souplesse et a promptement redirigé ses efforts vers la planification de la première Assemblée générale annuelle virtuelle. Cette nouvelle opportunité a créé des défis, mais elle a aussi offert le grand avantage de permettre à tous nos membres d'y assister. Traditionnellement, la réunion a lieu au mois de juin conformément aux *Règlements administratifs* du CCC mais Agriculture et Agroalimentaire Canada nous a accordé la permission de tenir la réunion en septembre vu les circonstances exceptionnelles dans lesquelles se trouvait le monde.

L'AGA 2020, tenue le 12 septembre 2020 sur la plateforme Zoom, a connu du succès. On a accueilli 225 membres et des invités, et notre galerie virtuelle comprenait des membres d'un bout à l'autre du pays. Notez que l'interprétation simultanée était offerte à nos membres francophones. Voici les points saillants de la réunion :

- Reconnaissance de la présidente honoraire, du vétérinaire honoraire et des anniversaires des membres, et un moment de silence à la mémoire de tous les membres décédés depuis la dernière Assemblée générale annuelle.
- Mot de la présidente honoraire sortante (présente) et du vétérinaire honoraire (accueil vidéo).

- Présentations : états financiers vérifiés et rapport du directeur exécutif qui comprenait une mise à jour du projet TI pour vous.
- Séance micro libre : les membres ont pu poser des questions et faire des commentaires par le biais de la fonctionnalité questions et réponses de Zoom.

Les membres du Comité de planification de l'AGA 2020 sont ravis du succès de la réunion virtuelle. Peu importe le lieu de la prochaine Assemblée générale annuelle, on envisagera sérieusement l'ajout d'un volet virtuel.

Le tout respectueusement soumis par
Lendra Barker, présidente
Comité de planification de l'AGA

Comité d'orientation et de formation du Conseil d'administration

Le Comité d'orientation et de formation du Conseil d'administration doit être composé de trois membres dont deux sont des membres du Conseil et un est le directeur exécutif.

Il est chargé d'élaborer un programme d'orientation et de formation destiné aux membres du Conseil d'administration.

Agente de liaison du CCC : Tara Merrimen
Présidente du comité : Lendra Barker

Membres :
Joan Bennett Vancouver, C.-B. (jusqu'en septembre 2020)
Linda St-Hilaire Québec, Qc
Corinne Walker Warren, Man. (à compter de septembre 2020)
Lance Novak Directeur exécutif

Le Comité d'orientation et de formation du Conseil d'administration a tenu plusieurs réunions virtuelles consacrées à la bonne planification d'un nouveau manuel d'orientation des membres du Conseil d'administration. On a examiné chaque partie en profondeur pour assurer l'inclusion d'éléments clés. Le manuel servira de guide de référence important pour les nouveaux membres du Conseil d'administration au cours de leur mandat s'échelonnant de 2021 à 2023 : le manuel comprend des sujets tels que le plan stratégique de trois ans, la procédure parlementaire, la structure de l'organisation et bien d'autres. Il sert essentiellement à présenter le CCC aux membres du Conseil d'administration et à les informer sur la structure d'un conseil, la gouvernance et les opérations.

Avec l'idée que l'orientation et la formation sont à la base d'un Conseil dévoué, informé et efficace, le comité a réévalué le plan de formation de trois ans (précédemment établi) pour assurer la mise en conformité des sujets avec le calendrier prévu. Les sujets à inclure dans la formation continue des membres du Conseil d'administration comprennent, sans en exclure d'autres, les finances, les communications, la résolution de conflits et la gouvernance.

Le Comité d'orientation et de formation du Conseil d'administration souhaite un mandat de trois ans fructueux au nouveau Conseil.

Le tout respectueusement soumis par
Lendra Barker, présidente
Comité d'orientation et de formation du Conseil d'administration

Comité des standards de race

Le Comité des standards de race est chargé d'étudier toute modification proposée aux standards de race, y compris les modifications proposées par les clubs de race nationaux, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Agentes de liaison du CCC : Sherry Weiss (jusqu'en février 2020)
Leila Bahorie (de mars à novembre 2020)
Diane Draper (à compter de décembre 2020)
Agent de liaison du Conseil : Peter Laventhall-Wolfish
Présidente du comité : Stephanie Horan

Membres :
Ainslie Mills Surrey, C.-B.
Susan Quesnel Falkland, C.-B.

Le Comité des standards de race se réunit par téléconférence pour étudier les nouvelles demandes et discuter des anciennes demandes soumises par les clubs de race qui veulent modifier leur standard actuel. En 2020, le comité s'est réuni en janvier, mai, juillet et septembre.

Lors des réunions du Conseil d'administration en mars, juin et septembre, le comité a présenté des modifications proposées aux standards de race suivants pour approbation finale :

MOTION N°	MODIFICATION DU STANDARD DE RACE	DÉCISION
10-03-20	Kuvasz	Motion adoptée Révision du standard de race n° 31 (En vigueur le 1 ^{er} juillet 2020)
11-03-20	Chien d'eau espagnol	Motion adoptée Révision du standard de race n° 31 (En vigueur le 1 ^{er} juillet 2020)
04-06-20	Glossaire	Motion adoptée Révision du standard de race n° 31 (En vigueur le 1 ^{er} juillet 2020)
14-09-20	Retriever (Labrador)	Motion adoptée Révision du standard de race n° 32 (En vigueur le 1 ^{er} janvier 2021)

Lors de la réunion du Conseil d'administration en mars, le comité a présenté la modification suivante proposée au *Manuel des politiques et des procédures* :

MOTION N°	MODIFICATION DU MANUEL DES POLITIQUES ET DES PROCÉDURES	DÉCISION
12-03-20	Chapitre IV. Enregistrement Procédure RG004 - Procédure pour l'ajout d'une race à la liste des races diverses (aux fins de participation aux événements et de reconnaissance), section A, 1, (d)	Motion adoptée (En vigueur immédiate-ment)

Le Comité des standards de race s'est aussi occupé des corrections et des modifications rédactionnelles proposées aux standards de race suivants, qui sont incluses dans la révision du standard de race n° 30 dont la date d'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2020 :

- Azawakh
- Pinscher nain
- Xoloitzcuintli

En juin 2020, la responsabilité du Comité des standards de race a été transférée de Sherry Weiss (Expositions et concours) à Leila Bahorie (Division de l'enregistrement). La Division de l'enregistrement a tenu deux téléconférences, soit le 14 juillet 2020 et le 17 septembre 2020 et a étudié les modifications proposées aux standards de race suivants :

Le 14 juillet 2020
• Berger picard
• Retriever (doré)
• Épagneul (français)

Le 17 septembre 2020
• Grand basset griffon vendéen
• Retriever (doré)
• Berger picard

L'année 2020 fut une année assez tranquille puisque le comité n'a reçu aucune demande de numéro de participation à l'événement ou demande de numéro de compagnon canin.

Le tout respectueusement soumis par
Stephanie Horan, présidente
Comité des standards de race

En tant qu'agent de liaison entre le Conseil d'administration et le Comité des standards de race, je tiens à remercier les membres du Comité des standards de race ainsi que le personnel de soutien du CCC de leur professionnalisme et de leur dévouement. Vous avez accompli un travail exceptionnel au cours des années que nous avons passées à travailler ensemble et vous êtes l'une des équipes les plus compétentes avec lesquelles j'ai eu le privilège de travailler.

Le tout respectueusement soumis par
Peter Laventhall-Wolfish, agent de liaison du Conseil
Comité des standards de race

Comité des affaires d'élevage

Le Comité des affaires d'élevage est chargé de faire des recommandations au Conseil d'administration concernant l'élaboration des lignes directrices de politique et/ou des programmes, comme autorisé par le Conseil, relatifs aux éleveurs de chiens de race pure, notamment l'élaboration d'un programme d'éducation des éleveurs, l'élaboration des normes et des règlements d'élevage appropriés, ainsi que l'élaboration d'un programme national de certification des éleveurs.

Agentes de liaison du CCC : Emily MacKinnon (jusqu'en juillet 2020)
Jacqueline Boychuk (à compter d'août 2020)
Agent de liaison du Conseil : Richard Paquette
Présidente du comité : Line Champagne

Membres :
Victoria Ellery Port McNicoll, Ont.
Sam Hasbini London, Ont.
Betty Pirs Ponoka, Alb.
Julie Trottier-Graffiti Québec, Qc

Le Comité des affaires d'élevage ne s'est pas réuni en 2020.

Les restrictions en raison de la pandémie de COVID-19 et la perte de revenus au CCC liée à la pandémie ont entraîné une réorganisation de l'ordre de priorité attribué aux projets en cours. Le comité, qui se concentrait principalement sur l'élaboration du programme de certification des éleveurs, a suspendu ses activités en 2020 pour appuyer la situation financière changeante du Club et permettre au CCC de canaliser ses ressources vers l'arrière de travail.

Les travaux prévus pour 2020, y compris une phase de découverte et l'établissement de la portée et des bases du programme, reprendront en 2021.

Le tout respectueusement soumis par
Line Champagne, présidente
Comité des affaires d'élevage

Comité de reconnaissance des clubs

Le Comité de reconnaissance des clubs est chargé de faire des recommandations au Conseil d'administration concernant l'élaboration des lignes directrices de politique et/ou des programmes, comme autorisé par le Conseil, relatifs aux clubs approuvés. Il incombe au comité d'approuver la reconnaissance initiale d'un club. Le Comité de reconnaissance des clubs ne doit pas mener un arbitrage et/ou une enquête ni régler aucun différend au sein des clubs ou entendre des plaintes de tiers.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Agente de liaison du Conseil : Lynne Bruce
Président du comité : Doug Windsor

Membres :
Jenny Catton Oakville, Ont.
Todd Foley Mount Uniacke, N.-É.

Le Comité de reconnaissance des clubs ne s'est pas réuni en 2020. Il a été dissous lors de la réunion du Conseil d'administration en mars (motion du Conseil n° 47-03-20).

Le tout respectueusement soumis par
Doug Windsor, président
Comité de reconnaissance des clubs

Comité sur les communications

Le Comité sur les communications est chargé de :

- Contribuer au processus de planification stratégique en matière des communications;
- Identifier les besoins et les priorités du CCC en matière des communications par l'entremise de consultations appropriées et, de temps en temps, réaliser des initiatives et des projets comme précisé par le Conseil d'administration, le comité et le personnel; et
- Évaluer régulièrement la diffusion de l'information par rapport aux besoins et/ou attentes des membres du CCC.

Agentes de liaison du CCC : Emily MacKinnon (jusqu'en juillet 2020)
Jacqueline Boychuk (à compter d'août 2020)
Présidente du comité : Corrie Horne

Membres :
Jean Deslisle Mont-Saint-Grégoire, Qc
Trina Gallop Winnipeg, Man.
Emily Gratton Upper Brookside, N.-É.
Thomas Nesbitt Gananoque, Ont.
Richard Paquette Azilda, Ont.

En 2020, le Comité sur les communications s'est réuni sept fois par téléconférence ou sur la plateforme Zoom. En raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 au début de 2020 et des difficultés persistantes entraînées par le lancement du nouveau système de TI du CCC à la fin de 2019, le comité a appuyé le personnel au lieu de se pencher sur des projets en 2020.

Le comité a offert des conseils et des recommandations concernant un certain nombre de priorités clés :

Communications sur la pandémie de COVID-19
Au cours de 2020, le Comité sur les communications a travaillé étroitement avec le personnel pour soutenir les communications sur la pandémie de COVID-19 et élaborer des stratégies clés pour diffuser l'information, y compris la création de pages d'accueil spéciales sur le site ckc.ca, le sondage auprès des clubs et des participants aux événements afin de connaître leurs perceptions au sujet de la participation aux événements vu les restrictions liées à la pandémie, etc.

Communications TI pour vous
Le Comité sur les communications a continué de travailler étroitement avec le Comité directeur de la planification des ressources de l'entreprise (TI pour vous) pour répondre aux besoins de communication concernant le projet en 2020. En

tant qu'agent de liaison pour les communications du Comité directeur de la planification des ressources de l'entreprise, Jean Delisle a continué à faciliter le flux d'information entre les deux comités. Le comité a aussi fourni des directives concernant les communications critiques destinées aux membres relatives aux défis auxquels nous avons fait face lors du lancement du nouveau système informatique à la fin de 2019 : il a offert de sages conseils concernant certaines questions touchant les membres et leurs frustrations.

Moyens de communication du CCC
Au cours de l'année 2020, le comité a discuté de nouveaux canaux pour renforcer la communication et accroître l'engagement de l'audience. Certaines recommandations ont été mises en œuvre, y compris la préparation de vidéos pour diffuser des mises à jour de la part du directeur exécutif du CCC et des tutoriels en ligne expliquant comment soumettre des demandes par le biais du portail en ligne du CCC. On continue de discuter d'autres moyens comme une présence accrue sur les médias sociaux.

Défense des intérêts des chiens de race pure
En 2020, on a consulté le comité de nombreuses fois sur les façons de défendre les intérêts des chiens de race pure, y compris la rédaction d'une réponse pour lutter contre le vol d'identité et la fraude impliquant les renseignements des éleveurs membres, d'une réponse au décès de multiples chiens importés sur un vol ukrainien et d'une réponse à un exposé sur *Marketplace* du CBC concernant la *Puppy List* du CCC.

Le tout respectueusement soumis par
Corrie Horne, présidente
Comité sur les communications

Comité de surveillance des événements

Le Comité de surveillance des événements est chargé de faire des recommandations au Conseil d'administration concernant l'élaboration des lignes directrices de politique et/ou des programmes, comme autorisé par le Conseil, relatifs à la formation et à l'accréditation des juges et des officiels d'événements pour toutes les disciplines, ou conformément aux prescriptions du Conseil d'administration.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Agente de liaison du Conseil : Linda St-Hilaire
Présidente du comité : Virginia Lyne

Membres :
Darwin Boles Kemptville, Ont.
David Dibblee Rosemount, N.-É.
Marlene Parrott Penticton, C.-B.
Michael Woods Dartmouth, N.-É.

Le Comité de surveillance des événements s'est réuni en janvier, avril, juillet, août, septembre et octobre 2020, et il a présenté au Conseil d'administration les modifications suivantes :

MOTION N°	MODIFICATION DU MANUEL DES POLITIQUES ET DES PROCÉDURES	DÉCISION
14-03-20	Motion n° 16-12-19 Chapitre VII. Juges Section B - Candidat au poste de juge de conformation Sous-section 1, (e), (f), (g), (h), (i) et (j) - Critères d'admissibilité	Motion adoptée
15-03-20	Chapitre VII. Juges Section B - Candidat au poste de juge de conformation Sous-section 7, (c), (1) - Critères d'admissibilité, nouveau paragraphe (x)	Motion adoptée
16-03-20	Chapitre VII. Juges Section O - Juges non résidents qui sont présentement résidents au Canada	Motion adoptée
19-06-20	Motion n° 44-09-19 Chapitre VII. Juges Section A - Généralités	Motion adoptée
20-06-20	Motion n° 25-03-20 Chapitre VII. Juges Section D, (1) - Candidat au poste de juge de concours d'obéissance (Critères d'admissibilité), nouveau paragraphe (i)	Motion adoptée
21-06-20	Motion n° 26-03-20 Chapitre VII. Juges Section D - Candidat au poste de juge de concours d'obéissance Sous-section (7), (a), (1) - Candidat au poste de juge de rallye obéissance (Conditions d'admissibilité), nouveau paragraphe (vi)	Motion adoptée
19-09-20	Motion n° 41-06-20 Chapitre VII. Juges Section I - Candidat au poste de juge de concours de travail sur troupeau Sous-section 2 (a) - Qualifications	Motion adoptée
20-09-20	Motion n° 18-06-20 Chapitre VII. Juges Section K - Candidat au poste de juge d'épreuves de travail au terrier Sous-section 5 (b) - Délivrance de permis	Motion adoptée

21-09-20	Motion n° 32-05-20 Chapitre VII. Juges Section D - Candidat au poste de juge de concours d'obéissance Sous-section 2 (a), (1) - Qualifications (Matches sanctionnés)	Motion adoptée
22-09-20	Motion n° 33-05-20 Chapitre VII. Juges Section D - Candidat au poste de juge de concours d'obéissance Sous-section (b), (1) - Qualifications (Travail de préposé d'enceinte)	Motion adoptée
23-09-20	Motion n° 34-05-20 Chapitre VII. Juges Section D - Candidat au poste de juge de concours d'obéissance Sous-section 5 (b) - Apprenti juge	Renvoi au Conseil des concours d'obéissance
24-09-20	Motion n° 35-05-20 Chapitre VII. Juges Section D - Candidat au poste de juge de concours d'obéissance Sous-section 5 (c) - Apprenti juge	Motion adoptée
25-09-20	Motion n° 36-05-20 Chapitre VII. Juges Section D - Candidat au poste de juge de concours d'obéissance Sous-section 5 (p) - Apprenti juge	Renvoi au Conseil des concours d'obéissance
26-09-20	Motion n° 37-05-20 Chapitre VII. Juges Section D - Candidat au poste de juge de concours d'obéissance Sous-section 7 (a), (1), (v) - Candidat au poste de juge de rallye obéissance (Conditions d'admissibilité)	Motion adoptée
27-09-20	Motion n° 38-05-20 Chapitre VII. Juges Section D - Candidat au poste de juge de concours d'obéissance Sous-section 7 (a), (3), (ii) - Candidat au poste de juge de rallye obéissance (Examen)	Motion adoptée

28-09-20	Motion n° 39-05-20 Chapitre VII. Juges Section D - Candidat au poste de juge de concours d'obéissance Sous-section 7 (b), (3), (iii) - Candidat doit remplir les conditions suivantes en plus de celles énumérées au paragraphe (a) (Apprenti juge)	Motion adoptée
29-09-20	Motion n° 40-05-20 Chapitre VII. Juges Section D - Candidat au poste de juge de concours d'obéissance Sous-section 7 (b), (3), (xv) - Candidat doit remplir les conditions suivantes en plus de celles énumérées au paragraphe (a) (Apprenti juge)	Renvoi au Conseil des concours d'obéissance
30-09-20	Motion n° 77-06-20 Liste proposée de thèmes acceptables pour les expositions de races listées Chapitre VII. Juges Section D - Candidat au poste de juge de concours d'obéissance	Renvoi au Comité des standards de race
31-09-20	Chapitre VI. Expositions et concours Section M - Classe de bébés chiots	Renvoi au Conseil des expositions de conformation
32-09-20	Motion n° 83-05-19 Chapitre VII. Juges Section B - Candidat au poste de juge de conformation Sous-section 2 (a), (1) - Qualifications (Jugement)	Renvoi au Conseil des expositions de conformation
11-12-20	Motion n° 31-09-20 Chapitre VI. Expositions et concours Section M - Classe de bébés chiots	Motion adoptée
12-12-20	Motion n° 32-09-20 Chapitre VII. Juges Section B, 2, (a), (1) - Qualifications (Jugement)	Motion adoptée
49-12-20	Chapitre VII. Juges Section B - Candidat au poste de juge de conformation Sous-section 2, (c), (1) - Qualifications (Éducation)	Motion adoptée
50-12-20	Chapitre VII. Juges Section B - Candidat au poste de juge de conformation Sous-section 5, (b), (2), (iv) - Permis additionnels (Éducation)	Motion adoptée

51-12-20	Chapitre VII. Juges Section B - Candidat au poste de juge de conformation Sous-section 7, (c), (1) - Maintien de l'autorisation de juger - Toutes races, groupes et race(s) spécifique(s), nouveau paragraphe (xi)	Motion adoptée
----------	---	-------------------

MOTION N°	DESCRIPTION	DÉCISION
07-10-20	Motion n° 55-09-20 Considération spéciale en ce qui concerne l'approbation des juges en 2021	Motion adoptée

Le tout respectueusement soumis par
Virginia Lyne, présidente
Comité de surveillance des événements

Comité de génétique et de médecine

Le Comité de génétique et de médecine est chargé de faire des recommandations au Conseil d'administration concernant l'élaboration des politiques, des lignes directrices et/ou des programmes, comme autorisé par le Conseil, relatifs à la génétique canine. Le mandat comprend notamment l'élaboration d'un registre canin - santé et génétique. Le comité est aussi chargé de faire des recommandations au Conseil d'administration concernant l'élaboration des politiques, des normes et des lignes directrices relatives aux tendances et aux progrès dans le domaine des interventions médicales qui touchent les éleveurs du CCC.

Agents de liaison du CCC : Lance Novak
Emily MacKinnon (jusqu'en juillet 2020)
Leila Bahorie (de juillet à novembre 2020)
Diane Draper (à compter de novembre 2020)

Agent de liaison du Conseil : D^r Paul Eckford, Ph. D.

Président du comité : D^r Simon Verge, D.M.V.

Membres :

D ^{re} Oksana Moshynska, Ph. D.	Saskatoon, Sask.
D ^{re} Roberta Parish, Ph. D.	Victoria, C.-B.

Le Comité de génétique et de médecine s'est réuni sept fois en 2020 et, entre ces réunions, il a travaillé sur un bon nombre d'initiatives importantes.

Au cours de l'année 2020, le comité s'est penché sur les questions suivantes :

- **Plan stratégique 2020-2022 du CCC**
Le plan stratégique a été finalisé et ensuite approuvé par le Conseil d'administration à la fin de 2019. Le premier pilier du plan est d'assurer l'élevage responsable de chiens. Il va donc de soi que la majorité des activités du Comité de génétique et de médecine s'inscrivent dans le cadre du premier pilier. Les activités comprennent l'élaboration de

stratégies de santé, d'une base de données sur la santé et d'un programme officiel de tests ADN de filiation pour le CCC intégré au nouveau système de technologie de l'information. Le comité a tenu des discussions afin de prévoir que nos futurs travaux s'alignent bien sur le plan stratégique.

- Cadre d'un programme de tests ADN de filiation**
- Au cours de l'année, des discussions ont eu lieu sur les prochaines étapes de l'élaboration d'un programme de tests ADN. Il a été signalé que des fonds avaient été prévus pour le programme dans le budget de 2020 et qu'on avait demandé des fonds supplémentaires en 2021. Maintenant, il s'agissait de trouver la bonne personne pour établir une passerelle de communication entre le résultat visé et la solution technique. Le Comité de l'enregistrement s'occuperait des politiques et une personne détenant l'expertise technique construirait le système de soutien sur recommandations du Comité de génétique et de médecine. Le défi était de trouver une personne disponible qui possède les compétences appropriées, soit les connaissances techniques et l'expertise en la matière.
- Structure du comité – l'ajout d'un membre**
- Il a été signalé que le comité avait une charge de travail lourde et on a suggéré d'ajouter un autre membre au comité. Tous étaient d'accord. La politique a été modifiée pour permettre d'accroître le nombre de membres de quatre à cinq membres à compter du 1^{er} janvier 2021, c'est-à-dire lors de la prochaine nomination du comité. Le mandat du comité a aussi été modifié : le Conseil d'administration a approuvé la motion lors de sa réunion en juin 2020.
- Stratégies de santé particulières à une race**
- Le comité a élaboré un cadre servant à établir des stratégies de santé particulières à une race. Ces stratégies de santé aideront les membres et les clubs de race qui n'ont pas de stratégies de santé officielles présentement à mieux comprendre les questions de santé les plus importantes touchant leur race, à établir des stratégies intégrées visant à adresser ces questions de santé et à surveiller les progrès réalisés. Ce concept sera développé davantage, et ensuite on prévoit le mettre en œuvre à titre d'essai en 2021 avant de l'étendre à toutes les races et le proposer à tous les clubs de race intéressés.

- ## L'impact de la COVID-19 sur les animaux de compagnie
- Le Dr Simon Verge a signalé qu'il avait participé à un webinaire organisé par l'Institut canadien de la santé animale où quatre conférenciers de l'Agence canadienne d'inspection des aliments ont parlé de l'impact du coronavirus sur les animaux de compagnie. Il a fait le commentaire qu'il serait peut-être important d'informer les éleveurs que des études partout au monde indiquent que de temps à autre, les animaux de compagnie peuvent contracter le virus s'ils entrent en contact étroit avec des personnes atteintes de la maladie à coronavirus 2019.

Il a été noté que le CCC était au courant du webinaire et que le CCC avait transmis un avis par courriel aux membres à cet égard. En outre, les annonces de ce webinaire et d'autres webinaires organisés par des organisations comme la Canine Health Foundation de l'AKC sont affichées sur le site Web du CCC sous la rubrique Soutien aux éleveurs pendant la COVID-19.

- **Maquette du registre-santé et des données génétiques**
Il a été noté qu’une maquette est un guide visuel qui représente le squelette d’un site Web. La maquette indique comment une base de données génétiques et sur la santé s’intègre dans le système et comment elle paraîtra à l’écran. On a demandé à la Division des technologies de l’information de créer une maquette du registre-santé et de la base de données génétiques pour lui donner une idée de nos attentes et des fonctionnalités requises. Voici la liste de souhaits du comité :
 - o Un lien ou un bouton sur le pedigree menant au PDF des résultats des tests génétiques;
 - o Concevoir le système pour qu’un pedigree soit automatiquement signalé s’il y a non-concordance;
 - o Semblable au registre-santé et génétique de la Finlande;
 - o Profil génétique de chaque chien utilisé dans un programme d’élevage;
 - o Un registre-santé qui comprend le numéro d’enregistrement, le nom, la date, le type de test effectué et les résultats;
 - o Possibilité de télécharger les résultats des tests génétiques directement à partir des laboratoires.

- **Ébauche de modification du Manuel des politiques et des procédures – Programme de tests ADN**
Il y a plusieurs années, le Comité de génétique et de médecine a discuté de l’ajout d’une exigence de tests génétiques effectués lors d’une insémination artificielle, sur les étalons nés à l’étranger et les chiens nés à l’étranger et, en dernier lieu, l’ajout d’une exigence de tests ADN de filiation effectués sur toutes les portées enregistrées auprès du CCC. Récemment, le Comité de l’enregistrement a présenté au Conseil d’administration des modifications proposées aux politiques relatives aux programmes de tests ADN. Il s’agit d’un premier pas mais nous ne disposons pas encore d’un bon programme de tests ADN lié au nouveau système informatique. Le comité a discuté de la prochaine étape et comment faire avancer le programme du point de vue technique.

- **Renvoi provenant du Comité sur les conditions d’admissibilité – Identification des défauts génétiques dans les conditions d’admissibilité – Question soulevée par l’agent de l’enregistrement des animaux chez Agriculture et Agroalimentaire Canada**
Cette question fut longuement discutée avec le comité et le comité a pris la décision que des recherches seraient effectuées sur les stratégies de santé particulières à une race qui seraient possiblement partager avec l’agent de l’enregistrement des animaux chez Agriculture et Agroalimentaire Canada pour le renseigner sur les travaux du Comité de génétique et de médecine. Et possiblement l’inviter à assister à une réunion du comité.

- **Loi sur l’importation de chiens vivants en bonne santé**
La D^{re} Oksana Moshynska a partagé de l’information sur le projet de loi américain visant à modifier la Loi sur la protection de la santé animale lors de l’importation de chiens vivants : le projet de loi a servi d’exemple afin de savoir comment les États-Unis ont abordé la question. La D^{re} Moshynska a aussi cité des statistiques indiquant que parmi les huit millions de chiens qui changent de mains annuellement aux États-Unis, un million de chiens sont importés du Brésil et de la Chine. Il a été noté que le personnel travaille de concert avec l’AKC afin de comprendre les répercussions du projet

de loi sur les éleveurs membres du CCC qui traversent la frontière canado-américaine avec des chiens et des chiots d’expositions. Notons aussi que le directeur exécutif a signalé que le CCC est membre d’un comité national qui travaille sur cette question et que le Conseil d’administration appuie notre participation. Le comité est composé de l’ACIA, de l’ACMV et d’un autre organisme. Des progrès ont été réalisés. L’incident du vol en provenance de l’Ukraine a braqué les feux sur la question, ce qui aidera le comité dans son travail.

- **Partenariat international pour les chiens (International Partnership for Dogs - IPFD)**
Le comité s’est engagé à présenter une proposition au Conseil d’administration lors de sa réunion en septembre voulant que le CCC continue d’être membre du Partenariat international pour les chiens et continue de participer aux ateliers du IPFD étant donné le travail du comité et le fait que le CCC a pu être visible sur la scène internationale. Le Conseil d’administration a approuvé unanimement la motion. Une demande de maintien de participation au Partenariat international pour les chiens a été soumise au directeur exécutif en vue de son examen dans le cadre du budget 2021.
- **Présentation sur comment adresser les questions génétiques dans les conditions d’admissibilité**
 - o M. David Trus, agent de l’enregistrement des animaux chez Agriculture et Agroalimentaire Canada, M. Ray Iredale, président du Comité de l’enregistrement, et M^{me} Thora Brown, présidente du Comité sur les conditions d’admissibilité, ont assisté à une réunion du Comité de génétique et de médecine. M. David Trus a fait une présentation sur la *Loi sur la généalogie des animaux* (LGA) et sur son rôle en tant qu’agent de l’enregistrement des animaux. Il a présenté un survol de l’intention générale de la LGA. M. Trus a indiqué que la loi était appelée la *Loi de la généalogie du bétail* lorsque le CCC a été assujetti à la *Loi*. Les chiens, les renards et quelques autres espèces qui n’étaient pas considérés tout à fait comme étant du bétail tombaient sous le coup de la loi donc lorsque la loi a été modifiée, on lui a donné un nouveau nom. Et toutes les associations de race bénéficiant d’une clause de droits acquis ont dû préciser leurs conditions d’admissibilité. Lorsque M. Trus a pris la relève peu après l’adoption de la nouvelle loi, son prédécesseur lui a expliqué clairement qu’on n’avait pas exigé à l’époque la modification des conditions d’admissibilité du CCC puisque cela semblait une tâche trop lourde. M. Trus est responsable des onze espèces qui tombent sous le coup de la LGA et de bon nombre d’associations de race, et il s’implique dans des tâches administratives plutôt que dans les questions génétiques.
 - o Notez que la *Loi sur la généalogie des animaux* exige que les associations de race doivent prévoir des conditions d’admissibilité pour l’enregistrement d’animaux dans leurs règlements administratifs. Autrement dit, les éleveurs ne devraient pas avoir de surprise. Les règlements administratifs doivent énoncer clairement les conditions d’admissibilité et ce qui n’est pas permis. Quelques autres éléments sont aussi obligatoires.
 - o Quant à la façon d’incorporer certaines questions génétiques dans les conditions d’admissibilité énoncées dans les règlements administratifs, il y a différentes approches. Une approche proactive serait d’examiner en général la diversité génétique des populations en

santé; une autre serait de fournir des outils d’information aux éleveurs; et une autre approche serait des mesures restrictives. Les gens ont tendance à penser premièrement aux mesures restrictives (p. ex. vous ne devez pas élever ce chien; vous ne pouvez pas enregistrer ce chien). M. Trus a mentionné qu’il privilégiait une approche proactive.

Il faut d’abord maintenir une grande population d’animaux accouplés au hasard. Cette grande population d’animaux accouplés au hasard est importante en vue du maintien de la santé génétique. La plupart des éleveurs de bétail ne s’inquiètent pas trop du type de population. Si le nombre d’animaux est assez élevé, cela est suffisant puisque la plupart des éleveurs de bétail n’essaient pas de maintenir une population fermée et ils sont toujours à la recherche d’une nouvelle combinaison de matériel génétique et de certaines caractéristiques qu’ils veulent identifier. Le but principal des éleveurs de bétail est d’obtenir une nouvelle combinaison de matériel génétique.

Le Comité de génétique et de médecine a mentionné qu’il était difficile de convaincre les éleveurs qui croient en une pureté absolue. M. David Trus nous a donc conseillé de nous concentrer sur les exigences de la *Loi*. Il demande à toutes les associations de race de mettre l’accent sur la santé et le bien-être génétique des animaux. Dans les directives générales pour la reconnaissance d’une nouvelle race, on prévoit qu’il faut identifier la souche et l’accès au matériel génétique provenant d’autres pays.

- **Documents de transfert fournis au prochain comité**
Un dossier en ligne contenant les documents de transfert sera créé et les futurs membres du comité pourront y accéder. Voici les documents de transfert :
 - o Document sur les stratégies de santé rédigé par la D^{re} Oksana Moshynska;
 - o Travail et planification pour établir le programme des tests ADN, y compris certaines fonctionnalités que le comité souhaitait intégrer dans le nouveau système informatique et l’aspect d’affichage;
 - o Certaines communications du comité;
 - o Une description détaillée de certains plans du comité;
 - o Autres articles à déterminer.

- **Correspondance**
 - o Le comité s’est occupé de la correspondance relative aux questions génétiques et d’une requête de la part d’un chercheur français voulant établir une comparaison à l’échelle internationale des pratiques d’élevage de chiens par le biais d’un sondage;
 - o Le comité a reçu une lettre de Labgenvet demandant de l’information : plus de renseignements étaient requis et l’affaire a été renvoyée au comité pour discussion à sa prochaine réunion;
 - o Correspondance reçue d’un éleveur concernant l’utilisation d’installations d’analyses génétiques, et les tests ADN de filiation chez les chiots à pères multiples effectués au bureau d’un vétérinaire lorsque les chiots sont très jeunes.

Le tout respectueusement soumis par
D^r Simon Verge, D.M.V., président
Comité de génétique et de médecine

Comité directeur des technologies de l’information

Le Comité directeur des technologies de l’information est chargé de donner des conseils, d’examiner et d’approuver les plans stratégiques relatifs aux TI et de superviser les principales initiatives. Il réalise la bonne gouvernance des technologies de l’information en s’occupant des domaines suivants :

- Examen stratégique des TI
- Niveaux de service des TI
- Gestion de la disponibilité, de la capacité et de la continuité des TI
- Sécurité de l’information
- Gestion du changement
- Versions et déploiement
- Gestion des incidents
- Gestion de l’accès et autres domaines, tel qu’approprié.

Agent de liaison du CCC : Andrew McCallister
Président du comité : Peter Laventhall-Wolfish

Membres :
Michael Crawford St. John’s, T.-N.-L.
Tanya Hatton Moffat, Ont.
Jolie Janssen Leduc, Alb.

Le Comité directeur des technologies de l’information a été créé en 2020 et il tiendra sa première réunion au cours du premier trimestre en 2021.

Le tout respectueusement soumis par
Peter Laventhall-Wolfish, président
Comité directeur des technologies de l’information

Comité de législation

Le Comité de législation est chargé d’étudier toute question relative à l’examen des *Règlements administratifs* du CCC, du *Manuel des politiques et des procédures* et des dispositions générales dans les livres de règlements des diverses disciplines ainsi que de toute modification ultérieure proposée à ces documents. De plus, le comité est aussi chargé d’étudier toute question relative aux codes de déontologie.

Agente de liaison du CCC : Diane Draper
Présidente du comité : Lendra Barker

Membres :
Lucy Bender Ottawa, Ont.
Dave Gilmour White City, Sask. (à compter du 27 octobre 2020)
Ray Iredale St. Marys, Ont.
Robert Lindsey Winnipeg, Man. (jusqu’au 14 mars 2020)
Corinne Walker Warren, Man. (jusqu’au 27 octobre 2020)
Lionel Whittaker Edmonton, Alb. (à compter du 14 mars 2020)
Lance Novak Directeur exécutif

Comité de la planification stratégique

Le Comité de la planification stratégique est chargé de l'élaboration du plan stratégique à long terme du Club, et doit présenter régulièrement au Conseil d'administration un résumé de ses délibérations, ses conclusions et ses recommandations.

Agente de liaison du CCC : Tara Merrimen
Président du comité : Peter Laventhall-Wolfish

Membres :
Tanya Hatton (présidente, Comité de vérification) Moffat, Ont.
D^r Paul Eckford, Ph. D. Breslau, Ont.
Richard Paquette Azilda, Ont.
Joan Bennett Présidente, Conseil d'administration
(jusqu'en septembre 2020)
Corinne Walker Présidente, Conseil d'administration
(à compter de septembre 2020)
Lance Novak Directeur exécutif

En 2020, le Comité de la planification stratégique a tenu une réunion face à face et trois réunions virtuelles.

- Voici quelques points saillants :
- La pandémie de COVID-19 a requis une évaluation rapide des répercussions financières, organisationnelles et opérationnelles sur le CCC et de son plan stratégique actuel. Des communications et des plans d'urgence étaient d'une importance cruciale tout au long de cette année extraordinaire.
 - Dans le cadre de son mandat, le Comité de la planification stratégique a tenu un registre de nouvelles initiatives possibles, qui ont été évaluées, classées par ordre de priorité, soumises à un processus bien défini et ensuite présentées au Conseil d'administration, le cas échéant, en fonction des ressources du CCC. À la fin de l'année 2020, vingt initiatives possibles figuraient sur la liste. Un outil d'évaluation pour déterminer la priorité des initiatives a été introduit, permettant ainsi au comité d'évaluer les priorités sur la liste.
 - Un plan de marketing pour le lancement du plan stratégique 2020-2022 a été présenté au Conseil d'administration. Voici les stratégies essentielles :
 - o Assurer l'élevage responsable de chiens de race pure;
 - o Représenter les intérêts des chiens à tous les échelons;
 - o Encourager nos membres à participer davantage au CCC.
 - De nombreuses discussions sur le registre de tests ADN du CCC ont eu lieu, et M. Ray Iredale, président du Comité de l'enregistrement, et le D^r Paul Eckford, agent de liaison du Conseil pour le Comité de génétique et de médecine, ont fourni leurs commentaires. Le Comité de génétique et de médecine entamera maintenant le travail sur l'élaboration des paramètres du programme, qui sera appuyé par le système informatique.

Je tiens à remercier le Conseil d'administration, le personnel et les membres du comité de leur apport et de leur appui au cours de l'année, et je souhaite tout le succès possible au nouveau comité en 2021.

Le tout respectueusement soumis par
Peter Laventhall-Wolfish, président
Comité de la planification stratégique

CONSEILS PERMANENTS

Le Conseil d'administration peut créer des conseils dont le mandat sera de représenter les intérêts des individus, des associations ou des groupes associés aux diverses disciplines approuvées par le Club et qui, à ce titre, agissent comme des organismes consultatifs auprès du Conseil d'administration. Le nombre et la désignation de ces conseils dépendront des besoins tels que perçus par le Conseil d'administration.

« Ruger » • SNC Red Rogue Fireball Ruger • Épagneul springer-gallois • Propriétaire et photographe : Shandell Hancock

Conseil des concours d'agilité

Le Conseil des concours d'agilité est chargé d'étudier toute question relative aux concours d'agilité et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des concours d'agilité est de démontrer la capacité d'un chien, peu importe sa race, à travailler avec son conducteur en relevant une variété de défis sur un parcours composé de divers obstacles d'agilité.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Présidente du conseil : Linda St-Hilaire

Membres :
Wendy Beard Carp, Ont.
Jane Book Beamsville, Ont.
Jasmine deBlois Willow Bunch, Sask.
Sandra Esford Belleville, Ont.
Sherri Gourlie Hillsdale, Ont.
Jutta Hammermueller Kitchener, Ont.
Lee Hartfield Cobble Hill, C.-B.
Darr Houssen Indian Mountain, N.-B.
Brigitte Hunter Winnipeg, Man.
Brenda Juskow Dartmouth, N.-É.
Sandi Maday Edmonton, Alb.
Hildi Steuart Vernon, C.-B.
Marie-Josée Thuot Sherbrooke, Qc

Le Conseil des concours d'agilité ne devait pas se réunir en 2020. À la suite de réunions tenues en août et décembre 2018 et en février et mars 2019, il a présenté au Conseil d'administration des modifications proposées aux *Règlements des concours d'agilité*, la date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2020. Un nouveau livre de règlements a été diffusé en octobre 2019.

Le conseil prévoit se réunir en 2021.

Le tout respectueusement soumis par
Linda St-Hilaire, présidente
Conseil des concours d'agilité

Conseil des concours pour beagles et basset hounds

Le Conseil des concours pour beagles et basset hounds est chargé d'étudier toute question relative aux concours sur le terrain pour beagles et basset hounds ou à tout autre événement sur le terrain relié aux beagles et aux basset hounds, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le beagle est avant tout un chien de chasse dont l'objectif principal est de repérer le gibier et de lui donner chasse d'une manière énergétique et décisive. Le but des concours sur le terrain pour beagles est de démontrer les habiletés naturelles du beagle et de reconnaître les chiens qui font preuve des meilleures qualités de la race.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Président du conseil : Paul Oslach

Membres :
Dennis Cooke Lower Sackville, N.-É.
Randy Doan Aylmer, Ont.
Dario Manna Roxboro, Qc
Clair Murphy Breadalbane, Î.-P.-É.
Greg Steeves Cameron, Ont.
Judy Walsh Tors Cove, T.-N.-L.

Le Conseil des concours pour beagles et basset hounds devait se réunir en 2020. Cependant, en raison de la pandémie, le comité a annulé la réunion. Il prévoit se réunir en 2023.

Le dernier livre de règlements porte la date d'entrée en vigueur du 1^{er} janvier 2015.

Le tout respectueusement soumis par
Paul Oslach, président
Conseil des concours pour beagles et basset hounds

Conseil Bon voisin canin (BVC)

Le Conseil Bon voisin canin est chargé d'étudier toute question relative au programme Bon voisin canin et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Agente de liaison du CCC : Sarah McDowell
Présidente du conseil : Linda St-Hilaire

Membres :
Susie Bell Puslinch, Ont.
Karen Brearley Armstrong, C.-B.
Linda Desaulniers Terrebonne, Qc
Melissa Ireland Argyle, Man.
Angie Janes Deer Lake, T.-N.-L.
Diane Kearsey Spanish, Ont.
Josephine Lambert Ancaster, Ont.
Joseph Panaro Greely, Ont.
Marion Postgate Vancouver, C.-B.
April Saulnier Notre-Dame, N.-B.
Nicole Wiebe Calgary, Alb.

Le Conseil Bon voisin canin a été créé en mai 2020 et est formé de membres qui représentent la plupart des zones au pays. Le conseil s'est réuni quatre fois de façon virtuelle en 2020 (juillet, septembre, octobre et novembre).

Le conseil a travaillé sur des directives générales pour les tests Bon voisin canin pendant la COVID-19, qui ont été diffusées en septembre 2020, et il a élaboré des plans pour un futur programme de mentorat des évaluateurs Bon voisin canin.

Le tout respectueusement soumis par
Linda St-Hilaire, présidente
Conseil Bon voisin canin

Conseil des expositions de conformation

Le Conseil des expositions de conformation est chargé d'étudier toute question relative aux expositions de conformation et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Présidente du conseil : Sharon Derrick

Membres :
Roy Aitchison Harley, Ont.
Sandy Alexander Dugald, Man.
Will Alexander Caledon East, Ont.
Val Bandas Craven, Sask.
Ramona Bauer Verner, Ont.
Serge Bilodeau Petite-Rivière-Saint-François, Qc
Thora Brown Almonte, Ont.
Tina Gaudet Calgary, Alb.
Pat Gignac Clearbrook, C.-B.
Honey Glendinning Prince George, C.-B.
Lyzane Hamel Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc
Kathy Hawker Edmonton, Alb.
Christine Heartz Brookfield, N.-É.
Margaret Jones Ladysmith, C.-B.
Tanya Martin St. John's, T.-N.-L.
Veronica Mercer Merlin, Ont.
Elizabeth Numbers Phelpsston, Ont.
Jodie O'Meara Cumberland, Ont.
H. Brian Reid Hampton, N.-B.
Susan Rioux Hampton, N.-B.

Le Conseil des expositions de conformation s'est réuni par téléconférence en février, avril, juillet et octobre 2020.

Lors des réunions du Conseil d'administration en juin, septembre et décembre, le Conseil des expositions de conformation a présenté les modifications suivantes proposées aux *Règlements des expositions de conformation*, la date d'entrée en vigueur étant initialement le 1^{er} janvier 2021. Cependant, lors de sa réunion en septembre, le Conseil d'administration a modifié la date d'entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2021.

MOTION N°	MODIFICATION DU LIVRE DE RÈGLEMENTS	DÉCISION
05-06-20	Chapitre 15 - Points de championnat et annulations Article 15.2 - Grand champion (GCh)	Motion adoptée comme modifiée
07-06-20	Chapitre 7 - Rubans et prix Article 7.1.1 - Généralités	Motion adoptée
17-09-20	Chapitre 15 - Points de championnat et annulations Article 15.2 - Grand champion (GCh)	Motion adoptée
18-09-20	Chapitre 15 - Points de championnat et annulations Article 15.3 - Grand champion par excellence	Motion adoptée comme modifiée

10-12-20	Chapitre 12 - Races, classes, prix et sweepstakes Article 12.6.1 (a) et (f) - Classes non régulières (Classe de bébés chiots) Article 12.6.1 (f), (i) - Classes non régulières (Chiots de 3 à 6 mois (classe pour exhibition seulement)) Article 12.8.3 (a) - Sweepstakes Article 16.6.1 - Matches sanctionnés (Classes et prix)	Motion adoptée
----------	--	----------------

Le Conseil des expositions de conformation s'est occupé des renvois suivants provenant du Conseil d'administration :

- Motion n° 31-09-20
Manuel des politiques et des procédures
Chapitre VI. Expositions et concours, section M - Classe de bébés chiots
- Motion n° 32-09-20
Manuel des politiques et des procédures
Chapitre VII. Juges, section B, 2, (a), (1) - Qualifications (Jugement)
- Motion n° 01-10-20
Expositions à inscriptions limitées

Le Conseil des expositions de conformation a présenté au Conseil d'administration lors de sa réunion en juin les modifications suivantes :

MOTION N°	MODIFICATION DU MANUEL DES POLITIQUES ET DES PROCÉDURES	DÉCISION
76-06-20	Chapitre VII. Juges Section B, Candidat au poste de juge de conformation, 7 (c) et 7 (d)	Motion adoptée
78-06-20	Chapitre VI. Expositions et concours, Annexe I - Titres	Motion adoptée

Le tout respectueusement soumis par
Sharon Derrick, présidente
Conseil des expositions de conformation

Conseil des épreuves pour chiens de trait

Le Conseil des épreuves pour chiens de trait est chargé d'étudier toute question relative aux épreuves pour chiens de trait et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des épreuves pour chiens de trait est de démontrer l'utilité du chien en tant qu'animal de trait, un compagnon et un travailleur fiable.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Président du conseil : David Gilmour

Membres :
Sue Ailsby Regina, Sask.
Garry Baldwin Calgary, Alb.
Terri Collins Mount Uniacke, N.-É.
Richard Connell Rockton, Ont.
David Denis Ladysmith, C.-B.
Peggy Flockhart Ariss, Ont.
Jennifer Julian Hampton, N.-B.
Allan Maniate Ennismore, Ont.
Véronique Matte-Paquet Aston Junction, Qc
Amber Ringer Kamloops, C.-B.
June Ward Tiny, Ont.

Le Conseil des épreuves pour chiens de trait devait se réunir en 2020. Cependant, en raison de la pandémie, le comité a annulé la réunion. Il prévoit se réunir en 2023.

Le dernier livre de règlements porte la date d'entrée en vigueur du 1^{er} janvier 2019.

Le tout respectueusement soumis par
David Gilmour, président
Conseil des épreuves pour chiens de trait

Conseil des épreuves de travail au terrier

Le Conseil des épreuves de travail au terrier est chargé d'étudier toute question relative aux épreuves de travail au terrier ou à tout autre événement relié aux concours ou épreuves pour dachshunds et terriers, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des épreuves de travail au terrier est de promouvoir, préserver et reconnaître les caractéristiques de travail des dachshunds et des races spécifiques de terriers ayant été créées pour traquer sous terre des proies telles que le renard, le blaireau ou la loutre et de les débusquer, d'aboyer ou de les ramener.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Président du conseil : Thomas Nesbitt

Membres :
Sandra Anderson Brockville, Ont.
Chris Benishin Beaumont, Alb.
Lia Bijsterveld Richmond, C.-B.
Cathy Drummond Bowmanville, Ont.
Pam Dyer Sainte-Madeleine, Qc
Gloria Mair Plattsville, Ont.
Isobel McGowan Toronto, Ont.
Shauna McLauchlan Beausejour, Man.
Janet Rein Regina, Sask.
Davine Walsh Kingston, N.-B.

Le Conseil des épreuves de travail au terrier s'est réuni en novembre 2019. Lors de la réunion du Conseil d'administration en juin 2020, il a présenté les modifications suivantes proposées aux *Règlements des épreuves de travail au terrier*, la date d'entrée en vigueur étant initialement le 1^{er} janvier 2021. Cependant, lors de sa réunion en septembre, le Conseil d'administration a modifié la date d'entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2021.

MOTION N°	MODIFICATION DU LIVRE DE RÈGLEMENTS	DÉCISION
09-06-20	Chapitre 1 - Interprétations Articles 1.3.1 et 1.3.2 - Classes	Motion adoptée
10-06-20	Chapitre 2 - Règlements généraux Article 2.8.1 (c) - Préposés	Motion adoptée
11-06-20	Chapitre 5 - Rubans et prix Article 5.2.1 - Rubans et rosettes	Motion adoptée
12-06-20	Chapitre 6 - Inscriptions et fin de l'épreuve Article 6.6.5 - Admissibilité des chiens et des compétiteurs	Motion adoptée
13-06-20	Chapitre 8 - Dimensions du terrain de l'épreuve et terriers (articles 8.2 et 8.16)	Motion adoptée
14-06-20	Chapitre 10 - Épreuves et performances de qualification Article 10.5.3 (k), (l) et (m) - Épreuve de Chien de travail au terrier maître	Motion adoptée
15-06-20	Chapitre 10 - Épreuves et performances de qualification Article 10.5.3 (o) - Épreuve de Chien de travail au terrier maître	Motion adoptée
16-06-20	Chapitre 10 - Épreuves et performances de qualification Nouvel article 10.6 - Épreuve de Chien de travail au terrier avancé	Motion adoptée
17-06-20	Chapitre 11 - Attribution des titres Nouvel article 11.6 - Chien de travail au terrier avancé (AVE)	Motion adoptée

MOTION N°	MODIFICATION DU MANUEL DES POLITIQUES ET DES PROCÉDURES	DÉCISION
18-06-20	Chapitre VII. Juges Section K. Candidat au poste de juge d'épreuves de travail au terrier, 5 Délivrance de permis, (b)	Renvoi au Comité de surveillance des événements

Le tout respectueusement soumis par
Thomas Nesbitt, président
Conseil des épreuves de travail au terrier

Conseil des concours de travail sur troupeau

Le Conseil des concours de travail sur troupeau est chargé d'étudier toute question relative aux concours de travail sur troupeau et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Les concours de travail sur troupeau ont pour objet de démontrer l'utilité du chien de race pure en tant que partenaire et assistant dans la gestion quotidienne du bétail. Un concours de travail sur troupeau reflète non seulement l'instinct, l'aptitude et l'entraînement du chien mais aussi la complicité entre le chien et son conducteur lorsqu'il s'agit de maîtriser et de conduire le bétail calmement et efficacement.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Présidente du conseil : Lendra Barker

Membres :
Lisa Dahr Dartmouth, N.-É.
Dianne Devison Pickering, Ont.
Gloria Graham Frontier, Sask.
Sue Jewell Utopia, Ont.
Lynn Leach Hope, C.-B.
François Leblanc Saint-Romuald, Qc
Lorraine Norris Lindsay, Ont.
Stephen Rowell Centre Wellington, Ont.
Judith Snowdon Lundbreck, Alb.
Kristin Thomson Cobble Hill, C.-B.
Faye Unrau Winnipeg, Man.

Le Conseil des concours de travail sur troupeau s'est réuni en janvier et mars 2020. Lors de la réunion du Conseil d'administration en juin 2020, il a présenté les modifications suivantes proposées aux *Règlements du travail sur troupeau*, la date d'entrée en vigueur étant initialement le 1^{er} janvier 2021. Cependant, lors de sa réunion en septembre, le Conseil d'administration a modifié la date d'entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2021.

MOTION N°	MODIFICATION DU LIVRE DE RÈGLEMENTS	DÉCISION
24-06-20	Chapitre 4 - Programme officiel et horaire du jugement Article 4.1.4 - Programme officiel, nouveau paragraphe (t)	Motion adoptée
25-06-20	Chapitre 6 - Inscriptions Article 6.6.5 - Admissibilité des chiens et des compétiteurs	Motion adoptée
26-06-20	Chapitre 6 - Inscriptions Article 6.6 - Admissibilité des chiens et des compétiteurs, nouvel article 6.6.7	Motion adoptée
27-06-20	Chapitre 6 - Inscriptions Article 6.11.3 - Admissibilité des chiens et des compétiteurs	Motion adoptée
28-06-20	Chapitre 9 - Bétail et chiens Article 9.1.5 - Généralités	Motion adoptée
29-06-20	Chapitre 9 - Bétail et chiens Article 9.1.9 - Généralités	Motion adoptée
30-06-20	Chapitre 10 - Titres de travail sur troupeau Article 10.8.1 - Champion de travail sur troupeau	Motion adoptée

31-06-20	Chapitre 11 - Exigences des épreuves Article 11.2.1 - Travail sur troupeau initial novice, nouveau paragraphe (a)	Motion adoptée
32-06-20	Chapitre 11 - Exigences des épreuves Articles 11.2.1, 11.2.2, 11.2.3 et 11.2.5 - Travail sur troupeau initial novice	Motion modifiée et adoptée
33-06-20	Chapitre 11 - Exigences des épreuves Article 11.4.4 (b) - Travail sur troupeau novice Article 11.5.4 (b) - Travail sur troupeau intermédiaire Article 11.6.5 (b) - Travail sur troupeau supérieur	Motion adoptée
34-06-20	Chapitre 11 - Exigences des épreuves Article 11.5.1 - Travail sur troupeau intermédiaire	Motion adoptée
35-06-20	Chapitre 11 - Exigences des épreuves Article 11.7.3 - Tâches facultatives du chien de berger	Motion adoptée
36-06-20	Chapitre 11 - Exigences des épreuves Article 11.7.3 - Tâches facultatives du chien de berger, nouveau paragraphe (q)	Motion adoptée
37-06-20	Chapitre 11 - Exigences des épreuves Article 11.7.3 - Tâches facultatives du chien de berger, nouveau paragraphe (r)	Motion adoptée
38-06-20	Chapitre 11 - Exigences des épreuves Article 11.7.3 - Tâches facultatives du chien de berger, nouveau paragraphe (s)	Motion adoptée
39-06-20	Chapitre 11 - Exigences des épreuves Article 11.7.5 (a) et (c-viii) - Chien de berger intermédiaire	Motion adoptée
40-06-20	Chapitre 11 - Exigences des épreuves Article 11.7.6 (a) et (c-viii) - Chien de berger supérieur	Motion adoptée

Le tout respectueusement soumis par
Lendra Barker, présidente
Conseil des concours de travail sur troupeau

Conseil des clubs canins pour jeunes

Le Conseil des clubs canins pour jeunes est chargé d'étudier toute question relative aux programmes des clubs canins pour jeunes et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des événements pour jeunes manieurs est d'initier les jeunes au sport des chiens de race pure, de les encourager à y participer et de leur offrir des activités compétitives intéressantes où ils peuvent apprendre, pratiquer et perfectionner leurs compétences et leurs connaissances des diverses races. Il s'agit, avant tout, pour les jeunes du même groupe d'âge, d'une occasion de participer à des compétitions dans un esprit de camaraderie.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Président du conseil : Richard Paquette

Membres :
Jean Ashley Chatham, Ont.
Jody Bayly Carp, Ont.
Megan Brown-Wozniak Gorham, Ont.
Hélène Chaussé Montréal, Qc
Carolyn Cybulsky Île-des-Chênes, Man.
Hailey Griffith Jordan Station, Ont.
Erin Leblanc Beaverbank, N.-É.
Kimberly MacDonald Oro Medonte, Ont.
Jolie McMullan Abbotsford, C.-B.
Kyle Manuel Hacketts Cove, N.-É.
Natasha Perry-Amyot Sarnia, Ont.
Sydney Robinson Osgoode, Ont.
Shannon Scheer Calgary, Alb.
Pamela Skanes Torbay, T.-N.-L.
Katelyn Sutton Saskatoon, Sask.
Amanda Williams Vernon, C.-B.

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions dévastatrices sur les activités des jeunes manieurs. Très peu d'événements ont eu lieu dans l'ensemble du pays. Les clubs qui ont tenu des événements n'ont pas organisé d'événements pour jeunes manieurs par souci de prudence à l'égard des jeunes manieurs.

Les Championnats nationaux pour jeunes manieurs en conformation et en obéissance qui devaient avoir lieu en septembre à Chomedey, au Québec, ont été annulés. Le Conseil des clubs canins pour jeunes s'est réuni et il a décidé de reporter les championnats nationaux accueillis par le Club Canin Chomedey à septembre 2021. Il faut espérer que les zones pourront tenir leur finale avant les championnats nationaux. Les invités des diverses zones seront fonction des victoires accumulées au cours de l'année 2019. Par le passé, le gagnant en conformation assistait à l'exposition Crufts, mais cette compétition internationale pour jeunes manieurs qui devait avoir lieu en juillet 2021 à Crufts a été annulée.

L'année fut décevante pour tout le monde, surtout les jeunes manieurs. On espère que l'année 2021 sera meilleure!

Le tout respectueusement soumis par
Richard Paquette, président
Conseil des clubs canins pour jeunes

Conseil des courses sur leurre

Le Conseil des courses sur leurre est chargé d'étudier toute question relative aux concours sur le terrain de course sur leurre et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Présidente du conseil : Lynne Bruce

Membres :
Heather Jean Dansereau Hamilton, Ont.
Kate Darbyshire Winchester, Ont.
Sandra Gahan Cambridge, Ont.
Fiona Hart Kelowna, C.-B.
Lisa Miceli Keswick, Ont.
Ed Molloy Sherwood Park, Alb.
Patrick Mudge Cross Creek, N.-B.
Myriam Parent Québec, Qc
Roberta Pattison Delisle, Sask.
Melissa Richards Dartmouth, N.-É.
Tannis Tindall Winnipeg, Man.
Debra Verzyl Ladysmith, C.-B.
Ronnie Whitlock Kanata, Ont.

Le Conseil des courses sur leurre devait se réunir en 2020. Cependant, en raison de la pandémie, le comité a annulé la réunion. Il prévoit se réunir en 2023.

Le dernier livre de règlements porte la date d'entrée en vigueur du 1^{er} janvier 2019.

Le tout respectueusement soumis par
Lynne Bruce, présidente
Conseil des courses sur leurre

Conseil des concours d'obéissance

Le Conseil des concours d'obéissance est chargé d'étudier toute question relative aux concours d'obéissance et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des concours d'obéissance est de démontrer l'utilité du chien comme compagnon de l'homme, non simplement sa capacité d'effectuer des exercices spécifiques dans une enceinte. Les concours ont pour objectif fondamental de produire des chiens qui ont été entraînés pour pouvoir bien se comporter tant à la maison que dans les lieux publics et en présence d'autres chiens, de façon à faire honneur au sport d'obéissance canine.

Les concours d'obéissance constituent une activité sportive et, à cet égard, tous les participants sont tenus d'observer les principes sportifs aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'enceinte. Tous les concurrents dans une classe doivent compléter les mêmes exercices, de façon semblable, afin que la qualité relative des différentes performances puisse être comparée et évaluée.

Le sport de rallye du CCC est le pendant de l'obéissance. Les deux disciplines exigent une complicité entre le chien et le manieur et des compétences similaires en matière de performance. Le rallye constitue, pour les chiens et les manieurs, une excellente introduction à tous les événements de performance du CCC. L'objectif principal du rallye est de fournir une activité dynamique et motivante qui fait valoir l'aptitude du manieur et du chien à exécuter des exercices élémentaires en obéissance qui peuvent être accomplis avec succès sans exigences trop rigoureuses. Le rallye peut aussi donner l'occasion aux compétiteurs des autres disciplines de raffiner leurs compétences.

La performance du chien et du manieur dans l'enceinte doit satisfaire aux exigences des *Règlements des concours de rallye obéissance*. Les chiens qui participent aux événements de rallye doivent faire preuve d'enthousiasme, de plaisir et de complicité dans leur travail d'équipe avec leur manieur. À ces fins, nous incitons les manieurs à encourager, féliciter et caresser le chien tout en respectant les limites fixées dans les règlements.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Président du conseil : Paul Oslach

Membres :
Darwin Boles Kemptville, Ont.
Michael Calhoun Hemmingford, Qc
Shelly Campbell Saskatoon, Sask.
Gail Carroll Brandon, Man.
Lianne Daradics Regina, Sask.
Terry Gains Victoria, C.-B.
Christine Graham West Chezzetcook, N.-É.
Frances Holmes Carp, Ont.
Pierre Lambert Québec, Qc
Delvyn Lunn Wallaceburg, Ont.
Christine MacKenzie Warren Grove, Î.-P.-É.
Diana MacKenzie Hamilton, Ont.
Tubby Miller Calgary, Alb.
Tony Moores Flatrock, N.-É.
Marion Postgate Vancouver, C.-B.
Debra Robertson Winnipeg, Man.
Gwen Roswell Kelowna, C.-B.
Marie Sawford Cambridge, Ont.
Lionel Whittaker Edmonton, Alb.

Le Conseil des concours d'obéissance s'est réuni en janvier, mars, avril, juillet et octobre 2020. Lors des réunions du Conseil d'administration en mars, mai et juillet 2020, il a présenté les modifications suivantes proposées aux *Règlements des concours d'obéissance et de rallye obéissance*, la date d'entrée en vigueur étant initialement le 1^{er} janvier 2021. Cependant, lors de sa réunion en septembre, le Conseil d'administration a modifié la date d'entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2021.

MOTION N°	MODIFICATION DU LIVRE DE RÈGLEMENTS (CONCOURS D'OBÉISSANCE)	DÉCISION
02-05-20	Chapitre 1 - Interprétations Article 1.1 - Définitions	Motion adoptée
03-05-20	Chapitre 2 - Règlements généraux Article 2.6.2 - Officiels et comités	Motion adoptée
04-05-20	Chapitre 5 - Rubans et prix Article 5.1.3 (a) - Rubans et rosettes	Motion adoptée
05-05-20	Chapitre 6 - Inscriptions et fin du concours Article 6.4.1 - Obligation de concourir	Motion adoptée
06-05-20	Chapitre 6 - Inscriptions et fin du concours Article 6.9 - Passage à une classe de niveau supérieur	Motion adoptée
07-05-20	Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation Article 8.13.5 - Procédure dans l'enceinte	Motion adoptée
08-05-20	Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation Article 8.13 - Procédure dans l'enceinte (nouvel article 8.13.8)	Motion adoptée
09-05-20	Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation Article 8.13.13 - Procédure dans l'enceinte	Motion adoptée
10-05-20	Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation Article 8.13 - Procédure dans l'enceinte (nouvel article 8.13.14)	Motion adoptée
11-05-20	Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation Article 8.16.2 - Laisse, collier et manteau	Motion adoptée
12-05-20	Chapitre 10 - Classe novice Article 10.1.4 - Classe novice A Chapitre 12 - Classe ouverte Article 12.2.4 - Classe HA et classe ouverte 18A Chapitre 13 - Classe utilité Article 13.1.2 - Classe utilité A	Motion adoptée
13-05-20	Chapitre 12 - Classe ouverte Article 12.3.6 - Classe HB et classe ouverte 18B	Motion adoptée
14-05-20	Chapitre 13 - Classe utilité Article 13.10.4 - Sauts dirigés	Motion adoptée
15-05-20	Chapitre 13 - Classe utilité Article 13.10.7 - Sauts dirigés	Motion adoptée
16-05-20	Chapitre 13 - Classe utilité Article 13.10.9 - Sauts dirigés	Motion adoptée
11-07-20	Chapitre 19 - Plaintes (nouvel article 19.3)	Motion adoptée

MOTION N°	MODIFICATION DU LIVRE DE RÈGLEMENTS (CONCOURS DE RALLYE OBÉISSANCE)	DÉCISION
17-05-20	Chapitre 1 - Interprétations Article 1.1 - Définitions	Motion adoptée
18-05-20	Chapitre 6 - Inscriptions et fin du concours Articles 6.3.1 et 6.3.2 - Passage à une classe de niveau supérieur	Motion adoptée
19-05-20	Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation Article 8.1 - Normes d'évaluation, articles 8.1.2, 8.1.3, 8.11, 8.14.1, 8.14.2, 8.15.1, 8.17.1 et annexe B	Motion adoptée
20-05-20	Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation Article 8.11 - Attribution de points (toutes les classes) - Déduction mineure	Motion adoptée
21-05-20	Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation Article 8.11 - Attribution de points (toutes les classes) - Déduction substantielle	Motion adoptée
22-05-20	Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation Article 8.11 - Attribution de points (toutes les classes)	Motion adoptée
23-05-20	Chapitre 10 - Classe de rallye intermédiaire (RI) Article 10.1 - Rallye intermédiaire	Motion adoptée
24-05-20	Annexe B - Panonceaux de rallye et explications (Règlements généraux)	Motion adoptée
25-05-20	Annexe B - Panonceaux de rallye et explications (Panonceau 35)	Motion adoptée
26-05-20	Annexe B - Panonceaux de rallye et explications (Nouveaux panonceaux 37 à 42)	Motion adoptée
27-05-20	Annexe B - Panonceaux de rallye et explications (Nouveaux panonceaux 123 et 124)	Motion adoptée
28-05-20	Annexe B - Panonceaux de rallye et explications (Nouveaux panonceaux 212 et 213)	Motion adoptée
29-05-20	Annexe B - Panonceaux de rallye et explications (Nouveaux panonceaux 324 à 334A)	Motion adoptée
30-05-20	Annexe B - Panonceaux de rallye et explications (Panonceaux 1 à 299)	Motion adoptée
31-05-20	Annexe B - Panonceaux de rallye et explications (Panonceaux 300 à 323)	Motion adoptée

12-07-20	Chapitre 1 - Interprétations Article 1.1 - Définitions	Motion adoptée
13-07-20	Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation Articles 8.18.3 et 8.18.4 - Enceintes et équipement	Motion adoptée
14-07-20	Annexe B - Panonceaux de rallye et explications (Règlements généraux)	Motion adoptée
15-07-20	Annexe B - Panonceaux de rallye et explications (Panonceaux 312, 324, 325 et 334)	Motion adoptée
16-07-20	Motion n° 08-05-20 annulée Chapitre 8 - Règlements sur la performance et l'évaluation Article 8.13 - Procédure dans l'enceinte (nouvel article 8.13.8)	Motion adoptée
02-11-20	Annexe B - Panonceaux de rallye et explications (Panonceaux 15 et 16)	Motion adoptée
03-11-20	Annexe B - Panonceaux de rallye et explications (Panonceaux 20, 27, 29, 103, 318, 319, 320, 321, 322 et 323)	Motion adoptée
04-11-20	Annexe B - Panonceaux de rallye et explications (Panonceaux 105 et 115)	Motion adoptée
05-11-20	Annexe B - Panonceaux de rallye et explications (Panonceaux 110, 111, 304 et 305)	Motion adoptée
06-11-20	Annexe B - Panonceaux de rallye et explications (Panonceaux 123 et 124)	Motion adoptée
07-11-20	Annexe B - Panonceaux de rallye et explications (Panonceau 303)	Motion adoptée
08-11-20	Annexe B - Panonceaux de rallye et explications (Panonceau 309)	Motion adoptée
09-11-20	Annexe B - Panonceaux de rallye et explications (Panonceaux 324, 325 et 334)	Motion adoptée
10-11-20	Annexe B - Panonceaux de rallye et explications (Panonceaux 4, 13, 14, 15, 16, 25, 26, 27, 29, 35, 36, 103, 104, 110, 111, 112, 118, 123, 124, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 211, 298, 304, 305, 306, 307, 308, 310, 311, 312, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323 et 398)	Motion adoptée
11-11-11	Modification d'ordre administratif Chapitre 14 - Championnats de concours d'obéissance Article 14.3.5 - Maître champion de concours d'obéissance (MOTCH)	Motion adoptée

12-11-20	Modification d'ordre administratif Annexe A - Modèle de feuille de pointage pour classe ouverte 18A ET Annexe B - Panonceaux de rallye et explications (Panonceaux 212, 213, 312, 323, 325, 330 et 331)	Motion adoptée
MOTION N°	DESCRIPTION	DÉCISION
	Rapport présenté au Conseil d'administration Classes d'obéissance ouvertes (motions n° 05-10-17, n° 44-09-17 et n° 60-06-17)	Reçu à titre d'information
25-03-20	Renvoi au Comité de surveillance des événements Nouvel alinéa, <i>Manuel des politiques et des procédures</i> Chapitre VII. Juges, section D, 1 - Candidat au poste de juge de concours d'obéissance (Critères d'admissibilité)	Motion adoptée
26-03-20	Renvoi au Comité de surveillance des événements Nouvel alinéa, <i>Manuel des politiques et des procédures</i> Chapitre VII. Juges, section D, 7, (a), (1) - Candidat au poste de juge de rallye obéissance (Conditions d'admissibilité)	Motion adoptée
32-05-20	Renvoi au Comité de surveillance des événements Modification du <i>Manuel des politiques et des procédures</i> Chapitre VII. Juges, section D - Candidat au poste de juge de concours d'obéissance, sous-section 2, (a), (1) - Qualifications (Matches sanctionnés)	Motion adoptée
33-05-20	Renvoi au Comité de surveillance des événements Modification du <i>Manuel des politiques et des procédures</i> Chapitre VII. Juges, section D - Candidat au poste de juge de concours d'obéissance, sous-section 2, (b), (1) - Qualifications (Travail de préposé d'enceinte)	Motion adoptée
34-05-20	Renvoi au Comité de surveillance des événements Modification du <i>Manuel des politiques et des procédures</i> Chapitre VII. Juges, section D - Candidat au poste de juge de concours d'obéissance, sous-section 5, (b) - Apprenti juge	Motion adoptée
35-05-20	Renvoi au Comité de surveillance des événements Modification du <i>Manuel des politiques et des procédures</i> Chapitre VII. Juges, section D - Candidat au poste de juge de concours d'obéissance, sous-section 5, (c) - Apprenti juge	Motion adoptée

36-05-20	Renvoi au Comité de surveillance des événements Modification du <i>Manuel des politiques et des procédures</i> Chapitre VII. Juges, section D - Candidat au poste de juge de concours d'obéissance, sous-section 5, (p) - Apprenti juge	Motion adoptée
37-05-20	Renvoi au Comité de surveillance des événements Modification du <i>Manuel des politiques et des procédures</i> Chapitre VII. Juges, section D - Candidat au poste de juge de concours d'obéissance, sous-section 7, (a), (1), (v) - Candidat au poste de juge de rallye obéissance (Candidat au poste de juge de rallye obéissance - Conditions d'admissibilité)	Motion adoptée
38-05-20	Renvoi au Comité de surveillance des événements <i>Manuel des politiques et des procédures</i> Chapitre VII. Juges, section D - Candidat au poste de juge de concours d'obéissance, sous-section 7, (b), (3) - Candidat au poste de juge de rallye obéissance (Candidat au poste de juge de rallye obéissance - Examen, nouvel alinéa (ii))	Motion adoptée
39-05-20	Renvoi au Comité de surveillance des événements Modification du <i>Manuel des politiques et des procédures</i> Chapitre VII. Juges, section D - Candidat au poste de juge de concours d'obéissance, sous-section 7, (b), (3), (iii) - Candidat au poste de juge de rallye obéissance (Apprenti juge)	Motion adoptée
40-05-20	Renvoi au Comité de surveillance des événements Modification du <i>Manuel des politiques et des procédures</i> Chapitre VII. Juges, section D - Candidat au poste de juge de concours d'obéissance, sous-section 7, (b), (3), (xv) - Candidat au poste de juge de rallye obéissance (Apprenti juge)	Motion adoptée

Un nouveau livre de règlements a été diffusé en décembre 2020.

Le tout respectueusement soumis par
Paul Oslach, président
Conseil des concours d'obéissance

Conseil des concours et épreuves pour chiens d'arrêt

Le Conseil des concours et épreuves pour chiens d'arrêt est chargé d'étudier toute question relative aux concours sur le terrain pour chiens d'arrêt ou à tout autre événement sur le terrain relié aux chiens d'arrêt, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des concours sur le terrain pour toutes les races de chiens d'arrêt reconnues par le CCC est de promouvoir et de reconnaître les chiens qui démontrent les meilleures qualités reconnues chez le chien d'arrêt. Ils sont évalués par voie de concours dans un cadre naturel en utilisant une norme de performance. Les chiens d'arrêt sont le résultat d'un élevage sélectif de chiens démontrant leur instinct naturel à faire l'arrêt et à rapporter sur terre comme dans l'eau. Ces épreuves aident les éleveurs à améliorer leur race en sélectionnant les reproducteurs qui mettent fortement en valeur les traits caractéristiques des races de chiens d'arrêt.

Le but des épreuves de chasse pour chiens d'arrêt est d'encourager le développement et l'utilisation des qualités naturelles inhérentes à chacune des races de chiens d'arrêt. Les chiens d'arrêt sont le résultat d'un élevage sélectif de chiens démontrant leur instinct naturel à faire l'arrêt et à rapporter sur terre comme dans l'eau. Ces épreuves aident les éleveurs à améliorer leur race en sélectionnant les reproducteurs qui mettent fortement en valeur les traits caractéristiques des races de chiens d'arrêt.

Le but des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt est de permettre de démontrer la capacité du chien à rapporter à l'eau. Ces épreuves évaluent les qualités naturelles inhérentes à chacune des races de chiens d'arrêt en utilisant des normes de performance.

Agente de liaison du CCC : Présidente du conseil :	Sherry Weiss Sharon Derrick
Membres : Howard Conebeare Kim Currie Arwen Dabb Jack Dafoe Maria Foster Kevin MacWilliams Brenda Pettigrew Paige Pettis Louise Régimbald Karen Salandini Phil Stanton Adrienne Turcotte Dominic Werotte	Armstrong, C.-B. Summerside, Î.-P.-É. Rocky View County, Alb. Port Colborne, Ont. Hamilton, Ont. Pembroke, Ont. Hammond's Plains, N.-É. Rusagonis, N.-B. Saint-Georges, Qc Aldergrove, C.-B. Ladysmith, C.-B. Kamloops, C.-B. Terrebonne, Qc

Le Conseil des concours et épreuves pour chiens d'arrêt ne devait pas se réunir en 2020. À la suite de réunions tenues en 2018, il a présenté au Conseil d'administration des modifications proposées aux *Règlements des concours sur le terrain pour chiens d'arrêt* et aux *Règlements des épreuves de chasse et des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt*, la date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2020. De nouveaux livres de règlements ont été diffusés en octobre 2019.

Le conseil prévoit se réunir en 2021.

Le tout respectueusement soumis par Sharon Derrick, présidente Conseil des concours et épreuves pour chiens d'arrêt
--

Conseil des concours pour retrievers

Le Conseil des concours pour retrievers est chargé d'étudier toute question relative aux concours sur le terrain pour retrievers et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des concours sur le terrain pour retrievers est de déterminer les mérites relatifs des retrievers au terrain de chasse et d'évaluer les aptitudes tant naturelles qu'acquises que l'on recherche dans un retriever chasseur. Les concours sur le terrain aident les éleveurs à mettre en valeur et améliorer les races de retrievers en identifiant les chiens qui démontrent les qualités recherchées chez un retriever de chasse. Les épreuves d'un concours sur le terrain pour retrievers doivent être organisées sur un terrain de chasse naturel et conçues pour évaluer et distinguer les chiens concurrents afin de classer ceux qui donnent les meilleures performances au cours d'une journée donnée. Tous les chiens participant au concours doivent avoir la possibilité de participer à autant d'épreuves que le temps et les circonstances le permettent et, s'ils achèvent les épreuves de manière satisfaisante, doivent obtenir des certificats de mérite.

Agente de liaison du CCC : Présidente du conseil :	Sherry Weiss Sharon Derrick
Membres : Jim Andrew Glenn Bydwell Cecil Epp Jim Ling Rob Littlemore John McDonald Debbie Montgomery Richard Regamble Dennis Voigt Mike Zelman	Callander, Ont. Tadoussac, Qc Anola, Man. Stirling, Ont. Sherwood Park, Alb. Saskatoon, Sask. Victoria, C.-B. Kaldeden, C.-B. Lindsay, Ont. Head of Jeddore, N.-É.

Le Conseil des concours pour retrievers ne devait pas se réunir en 2020. À la suite de réunions tenues en 2018, il a présenté au Conseil d'administration des modifications proposées aux *Règlements des concours sur le terrain pour retrievers*, la date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2020.

Un nouveau livre de règlements a été diffusé en octobre 2019.

Le conseil prévoit se réunir en 2021.

Le tout respectueusement soumis par Sharon Derrick, présidente Conseil des concours pour retrievers
--

Conseil des épreuves pour retrievers

Le Conseil des épreuves pour retrievers est chargé d'étudier toute question relative aux épreuves de chasse pour retrievers et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des épreuves de chasse pour retrievers, barbets, épagneuls d'eau irlandais et grands caniches est d'évaluer les mérites de ces chiens et leurs aptitudes sur le terrain en vue de déterminer leur compétence et leur capacité en tant que compagnons de chasse. Ainsi, les épreuves de chasse doivent simuler autant que possible les conditions d'une situation de chasse authentique. Ces épreuves permettent au chien de mettre en valeur ces caractéristiques et aux éleveurs de continuer à améliorer ces qualités.

Agente de liaison du CCC : Président du conseil :	Sherry Weiss David Gilmour
Membres : Chris Bayles Sandy Briggs Ed Brown Dave Butler Derek Dunn Susan Endersby Joey Farrell Joey Farrell Dewayne Hay Tim Marshall Ross McLaughlin Jeff Morari Rick Roberts	Ancaster, Ont. Powassan, Ont. Merigomish, N.-É. Cornwall, Î.-P.-É. Rusagonis, N.-B. Kamloops, C.-B. Thunder Bay, Ont. Winnipeg, Man. Guelph, Ont. Clayton, Ont. Saskatoon, Sask. Mill Bay, C.-B.

Le Conseil des épreuves pour retrievers ne devait pas se réunir en 2020. À la suite de réunions tenues en 2018, il a présenté au Conseil d'administration des modifications proposées aux *Règlements des épreuves de chasse pour retrievers, barbets, épagneuls d'eau irlandais et grands caniches*, la date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2020. Un nouveau livre de règlements a été diffusé en octobre 2019.

Le conseil prévoit se réunir en 2021.

Le tout respectueusement soumis par David Gilmour, président Conseil des épreuves pour retrievers
--

Conseil des concours de travail de flair

Le Conseil des concours de travail de flair est chargé d'étudier toute question relative aux concours de travail de flair et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le travail de flair est un sport inspiré par les chiens de détection dont le travail consiste à détecter une odeur et à communiquer à leur manieur qu'il a trouvé une odeur spécifique. Ce travail s'effectue dans toute une variété d'environnements et souvent dans des conditions changeantes qui mettent à l'épreuve les aptitudes et la concentration du chien de détection. Le travail de flair est une activité positive et stimulante qui permet aux chiens d'utiliser leur sens le plus développé, l'odorat, d'une façon qui crée et renforce la confiance mutuelle qui doit régner entre un chien et un manieur. Un concours de travail de flair est un événement de performance qui offre une activité divertissante et sans danger et il est ouvert à tous les chiens et leur propriétaire. Pour qu'une équipe se qualifie, tant le chien que le manieur doivent collaborer, faire équipe et puissent lire mutuellement leurs réactions. Lors des concours de travail de flair du CCC, pendant la recherche, les manieurs sont encouragés à communiquer avec leur chien et à les féliciter.

Agente de liaison du CCC : Président du conseil :	Sherry Weiss D' Paul Eckford, Ph. D.
Membres : Carol Aitken Sandra Anderson Lia Bijsterveld Judy Duplessis Lee Hartfield Sandra Hébert Diane Matuszewski Trishanna Ramsey Marie Sawford Carla Simon Doug Teeft	Regina, Sask. Brockville, Ont. Richmond, C.-B. Dieppe, N.-B. Cobble Hill, C.-B. Mirabel, Qc Winnipeg, Man. Armstrong, C.-B. Cambridge, Ont. Calgary, Alb. Sainte-Croix, N.-É.

Le Conseil des concours de travail de flair s'est réuni en janvier, avril et juillet 2020. Lors des réunions extraordinaires du Conseil d'administration en mai et juillet 2020, il a présenté les modifications suivantes proposées aux *Règlements des concours de travail de flair*, la date d'entrée en vigueur étant initialement le 1^{er} janvier 2021. Cependant, lors de sa réunion en septembre, le Conseil d'administration a modifié la date d'entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2021. En outre, lors d'une réunion extraordinaire tenue le 22 septembre, le Conseil d'administration a adopté la motion voulant qu'à partir d'aujourd'hui et jusqu'à ce que la situation COVID-19 soit résolue, les clubs ont la possibilité d'offrir leur choix de classes, d'éléments et de divisions de taille selon la disponibilité des installations et les règlements locaux et provinciaux relatifs aux limites de rassemblement.

MOTION N°	MODIFICATION DU LIVRE DE RÈGLEMENTS	DÉCISION
41-05-20	Chapitre 2 - Règlements généraux Article 2.5.3 - Officiels et comités	Motion retirée
42-05-20	Chapitre 4 - Programme officiel, catalogue et horaire de jugement Article 4.2.3 (l) - Catalogue	Motion adoptée
43-05-20	Chapitre 6 - Inscriptions et fin du concours Articles 6.8.1 et 6.8.2 - Classes et admissibilité	Motion adoptée
44-05-20	Chapitre 6 - Inscriptions et fin du concours Articles 6.8.3 et 6.8.4 - Classes et admissibilité	Motion adoptée
45-05-20	Chapitre 6 - Inscriptions et fin du concours Article 6.8 - Classes et admissibilité, nouvel article 6.8.5	Motion adoptée
46-05-20	Chapitre 9 - Les odeurs, la recherche, les contenants et l'équipement Article 9.1.5 - Préparation	Motion adoptée
47-05-20	Chapitre 9 - Les odeurs, la recherche, les contenants et l'équipement Article 9.1 - Préparation, nouvel article 9.1.5 Article 9.6 - Recherches à l'intérieur, nouvel article 9.6.2 Article 9.7 - Recherches à l'extérieur, nouvel article 9.7.2	Motion retirée
48-05-20	Chapitre 9 - Les odeurs, la recherche, les contenants et l'équipement Article 9.2.1 - Chiens en blanc Article 9.5.2 - Les contenants Article 9.6.1 - Recherches à l'intérieur Article 9.7.1 - Recherches à l'extérieur	Motion adoptée
49-05-20	Chapitre 9 - Les odeurs, la recherche, les contenants et l'équipement Article 9.3.3 - Les odeurs	Motion adoptée
50-05-20	Chapitre 9 - Les odeurs, la recherche, les contenants et l'équipement Article 9.3.7 - Les odeurs Article 9.5.7 - Les contenants Article 9.6.5 - Recherches à l'intérieur Article 9.7.5 - Recherches à l'extérieur	Motion adoptée

51-05-20	Chapitre 9 - Les odeurs, la recherche, les contenants et l'équipement Nouvel article 9.4 - Colliers, laisses et harnais	Motion adoptée
52-05-20	Chapitre 9 - Les odeurs, la recherche, les contenants et l'équipement Article 9.4.3 - La recherche	Motion adoptée
53-05-20	Chapitre 9 - Les odeurs, la recherche, les contenants et l'équipement Article 9.4.5 - La recherche	Motion adoptée
54-05-20	Chapitre 9 - Les odeurs, la recherche, les contenants et l'équipement Article 9.4.9 - La recherche	Motion adoptée
55-05-20	Chapitre 9 - Les odeurs, la recherche, les contenants et l'équipement Article 9.4.11 - La recherche	Motion adoptée
56-05-20	Chapitre 9 - Les odeurs, la recherche, les contenants et l'équipement Article 9.4 - La recherche, nouvel article 9.4.14	Motion modifiée et adoptée
57-05-20	Chapitre 9 - Les odeurs, la recherche, les contenants et l'équipement Article 9.5.2 - Les contenants	Motion adoptée
58-05-20	Chapitre 9 - Les odeurs, la recherche, les contenants et l'équipement Article 9.6.1 - Recherches à l'intérieur	Motion adoptée
59-05-20	Chapitre 9 - Les odeurs, la recherche, les contenants et l'équipement Articles 9.6.2, 9.6.3 et 9.6.4 - Recherches à l'intérieur	Motion adoptée
60-05-20	Chapitre 9 - Les odeurs, la recherche, les contenants et l'équipement Article 9.6.4 - Recherches à l'intérieur	Motion adoptée
61-05-20	Chapitre 9 - Les odeurs, la recherche, les contenants et l'équipement Article 9.6.5 - Recherches à l'intérieur	Motion adoptée
62-05-20	Chapitre 9 - Les odeurs, la recherche, les contenants et l'équipement Articles 9.7.2, 9.7.3 et 9.7.4 - Recherches à l'extérieur	Motion adoptée

63-05-20	Chapitre 9 - Les odeurs, la recherche, les contenants et l'équipement Article 9.7.5 - Recherches à l'extérieur	Motion adoptée
64-05-20	Chapitre 9 - Les odeurs, la recherche, les contenants et l'équipement Article 9.8 - Toises	Motion adoptée
65-05-20	Chapitre 10 - Classes, titres et prix Article 10.1.1 - Classes et titres	Motion adoptée
66-05-20	Chapitre 10 - Classes, titres et prix Article 10.1 - Classes et titres Nouvel article 10.2 - Prix	Motion retirée
67-05-20	Chapitre 10 - Classes, titres et prix Article 10.1 - Classes et titres, nouvel article 10.1.7	Motion adoptée
68-05-20	Chapitre 10 - Classes, titres et prix Article 10.1 - Classes et titres, nouvel article 10.1.8	Motion adoptée
69-05-20	Chapitre 11 - Responsabilités du juge Article 11.7	Motion adoptée
70-05-20	Chapitre 11 - Responsabilités du juge, nouveaux articles 11.17 et 11.18	Motion adoptée
17-07-20	Chapitre 2 - Règlements généraux Article 2.5.3 - Officiels et comités	Motion adoptée
18-07-20	Chapitre 9 - Les odeurs, la recherche, les contenants et l'équipement Article 9.1 - Préparation Article 9.6 - Recherches à l'intérieur Article 9.7 - Recherches à l'extérieur	Motion adoptée
19-07-20	Chapitre 10 - Classes, titres et prix Article 10.1 - Classes et titres	Motion adoptée
20-07-20	Chapitre 1 - Interprétations Article 1.2 - Définition et classification des concours de travail de flair	Motion adoptée
21-07-20	Chapitre 6 - Inscriptions et fin du concours, nouvel article 6.1.15 Chapitre 11 - Responsabilités du juge, article 11.8	Motion adoptée

Le tout respectueusement soumis par
D^r Paul Eckford, Ph. D., président
Conseil des concours de travail de flair

Conseil des concours et épreuves pour épagneuls

Le Conseil des concours et épreuves pour épagneuls est chargé d'étudier toute question relative aux concours sur le terrain et épreuves pour épagneuls de chasse ou à tout autre événement sur le terrain relié aux épagneuls de chasse, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des concours sur le terrain pour épagneuls est de démontrer la performance d'un épagueul bien dressé au champ. La performance ne doit pas différer de celle lors d'une journée normale de chasse, sauf que dans un concours le travail du chien doit se rapprocher de la perfection.

Le but des épreuves de chasse est d'évaluer et identifier les chiens possédant les qualités de base requises d'un épagueul « leueur ». Une épreuve permet d'évaluer les mérites et les habilités des épagneuls au champ afin de déterminer s'ils conviennent comme compagnons de chasse.

Les chiens sont répartis en quatre catégories selon leur habilité, et non leur âge. Les chiens ne concourent pas un contre l'autre; leur performance est évaluée individuellement selon des critères.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Président du conseil : Thomas Nesbitt

Membres :
Michel Bourdeau Québec, Qc
Wayne Brennen Invermere, C.-B.
Joe Coady Winnipeg, Man.
David Dibblee Lower Woodstock, N.-B.
Bill McCaffrey Hanmer, Ont.
Frank O'Grady Millbrook, Ont.
Bruce Outhouse Halifax, N.-É.
Greg Royer Cremona, Alb.
Frank Wiseman Fisherville, Ont.

Le Conseil des concours et épreuves pour épagneuls s'est réuni en février et en mars 2020. Lors de la réunion du Conseil d'administration en juin 2020, il a présenté les modifications suivantes proposées aux livres de règlements. Un nouveau livre de *Règlements des épreuves pour épagneuls de chasse* a été diffusé en décembre 2020, la date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2021. Les modifications proposées aux *Règlements des concours sur le terrain pour épagneuls de chasse* ont été adoptées par le Conseil d'administration, la date d'entrée en vigueur étant initialement le 1^{er} janvier 2021. Cependant, lors de sa réunion en septembre, le Conseil d'administration a modifié la date d'entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2021.

MOTION N°	LIVRE DE RÈGLEMENTS (CONCOURS)	DÉCISION
49-06-20	Chapitre 3 - Juges Article 3.1.6 - Demande d’approbation des juges	Motion adoptée
51-06-20	Chapitre 10 - Classes régulières officielles Article 10.1.1 - Généralités	Motion adoptée
52-06-20	Chapitre 10 - Classes régulières officielles Article 10.2.1 - Classe chiots, nouveau paragraphe a)	Motion adoptée
53-06-20	Chapitre 10 - Classes régulières officielles Article 10.3.1 - Classe limitée, nouveau paragraphe a)	Motion adoptée
54-06-20	Chapitre 10 - Classes régulières officielles Nouvel article 10.7 - Classe novice	Motion adoptée
55-06-20	Chapitre 11 - Champion de concours sur le terrain Article 11.1.1 - Pointages	Motion adoptée
56-06-20	Chapitre 12 - Championnat national ouvert et Championnat national amateur Articles 12.1.3 et 12.1.4 - Admissibilité	Motion adoptée
57-06-20	Chapitre 15 - Évaluation du travail du chien Article 15.1.2 - Jugement de la performance	Motion adoptée
58-06-20	Chapitre 15 - Évaluation du travail du chien Article 15.1 - Jugement de la performance, nouvel article 15.1.7	Motion adoptée
59-06-20	Chapitre 15 - Évaluation du travail du chien Article 15.10.1 - Maniement	Motion adoptée
60-06-20	Chapitre 16 - Épreuve à l’eau Article 16.2.4 - Déroulement de l’épreuve à l’eau	Motion adoptée
61-06-20	Chapitre 17 - Procédures du concours Article 17.1.3 - Dispositions générales	Motion adoptée
62-06-20	Chapitre 17 - Procédures du concours Article 17.1.9 - Équipement	Motion adoptée
63-06-20	Chapitre 18 - Classe mineure Article 18.1.2 - Classe chiots et limitée	Motion adoptée
64-06-20	Modifications d’ordre administratif	Motion adoptée
54-12-20	Chapitre 4 - Programme officiel et catalogue Article 4.2.2 - Catalogue, nouveau paragraphe (j)	Motion adoptée

MOTION N°	LIVRE DE RÈGLEMENTS (ÉPREUVES)	DÉCISION
50-06-20	Chapitre 4 - Programme officiel et catalogue Article 4.2.2 - Catalogue, nouveau paragraphe (j)	Motion adoptée
65-06-20	Chapitre 3 - Juges Article 3.2.3 - Admissibilité à la nomination de juge	Motion adoptée
66-06-20	Chapitre 3 - Juges Article 3.3.2 - Responsabilités des juges	Motion adoptée
67-06-20	Chapitre 3 - Juges Article 3.3.4 - Responsabilités des juges	Motion adoptée
68-06-20	Chapitre 8 - Lignes directrices pour les épreuves de chasse Article 8.4.1 - Équipement	Motion adoptée
69-06-20	Chapitre 8 - Lignes directrices pour les épreuves de chasse Article 8.6.1 - Responsabilités du capitaine des tireurs	Motion adoptée
70-06-20	Chapitre 8 - Lignes directrices pour les épreuves de chasse Article 8.18.1 - Gibier permis	Motion adoptée
53-12-20	Motion n° 50-06-20 annulée Chapitre 4 - Programme officiel et catalogue Article 4.2.2 - Catalogue, nouveau paragraphe (j)	Motion adoptée

Le tout respectueusement soumis par
Thomas Nesbitt, président
Conseil des concours et épreuves pour épagneuls

Conseil des épreuves pour chiens sprinter

Le Conseil des épreuves pour chiens sprinter est chargé d’étudier toute question relative aux épreuves pour chiens sprinter et au programme de poursuite sur leurre, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d’administration.

Le but des épreuves pour chiens sprinter est d’offrir à tous les chiens de race pure et de race croisée ainsi qu’à leurs propriétaires une activité agréable et saine sur le terrain qui contribuera à la promotion du lien entre l’humain et le chien et qui peut être récompensée par une gamme de titres.

Le but du programme de poursuite sur leurre du CCC est d’offrir à tous les chiens de race pure et de race croisée la possibilité d’obtenir un titre lors d’un événement sur le terrain.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Présidente du conseil : Lynne Bruce

Membres :
Daria Coneghan
Kate Darbyshire
Sandra Gahan
Carrie Greene
Fiona Hart
Ed Molloy
Myriam Parent
Krista Prockiw
Marni Smith
Tannis Tindall

Regina, Sask.
Winchester, Ont.
Cambridge, Ont.
Hammonds Plains, N.-É.
Kelowna, C.-B.
Sherwood Park, Alb.
Québec, Qc
Vancouver, C.-B.
Barrie, Ont.
Winnipeg, Man.

Le Conseil des épreuves pour chiens sprinter ne devait pas se réunir en 2020. À la suite de réunions tenues en 2019, il a présenté au Conseil d’administration des modifications proposées aux *Règlements des épreuves pour chiens sprinter*, la date d’entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2020. Un nouveau livre de règlements a été diffusé en octobre 2019.

Le conseil prévoit se réunir en 2021.

Le tout respectueusement soumis par
Lynne Bruce, présidente
Conseil des épreuves pour chiens sprinter

Conseil des épreuves de pistage

Le Conseil des épreuves de pistage est chargé d’étudier toute question relative aux épreuves de pistage et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d’administration.

Le but des épreuves de pistage est de montrer la volonté d’un chien de travailler avec son manieur dans des conditions variées, de suivre une piste définie, de discerner une odeur, et de trouver et indiquer les articles.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Présidente du conseil : Lendra Barker

Membres :
Diane Adams
Carol Aitken
Sandy Briggs
Connie Gavin
Lesley Hutchins
Patricia Kopec
Laura McKay
Gary Roe
Karen Spalding
Rita Torpey
Louise Weaver
John Wilhelm

Quispamsis, N.-B.
Regina, Sask.
Powassan, Ont.
Foxboro, Ont.
Saint-Lazare, Qc
Calgary, Alb.
Guelph, Ont.
Langley, C.-B.
Salmon Arm, C.-B.
Winnipeg, Man.
Barss Corners, N.-É.
East Garafraxa, Ont.

Le Conseil des épreuves de pistage ne devait pas se réunir en 2020. À la suite de réunions tenues en 2019, il a présenté au Conseil d’administration des modifications proposées aux *Règlements des épreuves de pistage*, la date d’entrée

en vigueur étant le 1^{er} janvier 2020. Un nouveau livre de règlements a été diffusé en octobre 2019.

Le conseil prévoit se réunir en 2021.

Le tout respectueusement soumis par
Lendra Barker, présidente
Conseil des épreuves de pistage

Conseil des épreuves du certificat de travail

Le Conseil des épreuves du certificat de travail est chargé d’étudier toute question relative aux épreuves du certificat de travail pour retrievers, épagneuls d’eau irlandais, grands caniches, terriers Airedale et barbets, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d’administration.

Le but premier des épreuves du certificat de travail (WC, WCI et WCX) est de stimuler le développement et l’utilisation des qualités naturelles des retrievers. Les épreuves fournissent les outils servant à déterminer les futurs animaux reproducteurs et encouragent les propriétaires de retrievers à mettre en valeur les qualités naturelles de leurs chiens et à faire de ces derniers d’excellents partenaires de chasse. Les épreuves sont non compétitives, et les chiens qui y réussissent sont enregistrés comme possédant les habiletés de base en travail.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Président du conseil : Paul Oslach

Membres :
Keith Althouse
Shelly Blom
Sandy Briggs
Alec Hoyt
Steve Hutt
Donna Lahaise
Sharon Luckhart
Allan Mitchell
Gord Rivest
Judy Teskey
Lionel Whittaker

Martensville, Sask.
Delhi, Ont.
Powassan, Ont.
Lutes Mountain, N.-B.
Ardoise, N.-É.
Richmond, Ont.
Ormstown, Qc
Brampton, Ont.
Winnipeg, Man.
Black Creek, C.-B.
Edmonton, Alb.

Le Conseil des épreuves du certificat de travail ne devait pas se réunir en 2020. À la suite de réunions tenues en 2019, il a présenté au Conseil d’administration des modifications proposées aux *Règlements des épreuves du certificat de travail*, la date d’entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2020. Un nouveau livre de règlements a été diffusé en octobre 2019.

Le conseil prévoit se réunir en 2021.

Le tout respectueusement soumis par
Paul Oslach, président
Conseil des épreuves du certificat de travail

COMITÉS SPÉCIAUX

Les comités spéciaux sont créés au besoin pour effectuer des tâches particulières. Après l'adoption de son rapport final par le Conseil d'administration, un comité spécial cesse d'exister.

Comité de défense des intérêts des races brachycéphales

Le Comité de défense des intérêts des races brachycéphales est chargé de promouvoir et défendre les intérêts des races brachycéphales, et doit présenter régulièrement au Conseil d'administration un résumé de ses délibérations, ses conclusions et ses recommandations relatives à la protection de ces races.

Agentes de liaison du CCC : Leila Bahorie (jusqu'en novembre 2020)
Diane Draper (à compter de décembre 2020)

Président du comité : Richard Paquette

Membres :

Michael Hill	St. Thomas, Ont.
Pat O'Keefe	Beaumont, Alb.
D ^{re} Oksana Moshynska, Ph. D.	Saskatoon, Sask.
D ^{re} Joan Steward-Hay, DMV	Cooks Creek, Man. (jusqu'en juin 2020)
D ^r Terill Udenberg, DMV	Vernon, C.-B. (à compter de juillet 2020)

Le Conseil d'administration a formé ce comité lors de sa réunion tenue les 7 et 8 décembre 2019.

Les membres du comité ont à leur disposition un groupe privé sur Facebook pour partager des informations et avoir des discussions.

En 2020, le comité a tenu huit réunions par téléconférence ou sur la plateforme Zoom. Les discussions et les travaux clés du comité ont porté sur les questions suivantes :

- Éducation continue visant à sensibiliser différents milieux (p. ex. communauté, juges, éleveurs, etc.);
- Communication avec les clubs de races brachycéphales et engagement des éleveurs;
- Approbation du Conseil d'administration du CCC pour la production de vidéos éducatives;
- Travaux sur un test pour diagnostiquer le syndrome obstructif des voies respiratoires supérieures chez les chiens des races brachycéphales;
- Travaux de concert avec les clubs canins partout au monde;
- Élaboration de renseignements sur les races pertinents pour le Canada;
- Collaboration avec les autres comités du CCC (p. ex. Comité de génétique et de médecine);
- Énoncé de politique;
- Discussion concernant l'importation en masse : la question ne relève pas du présent comité donc la question a été renvoyée au comité approprié.

J'aimerais remercier les membres du comité et le personnel du CCC pour une année productive.

Le tout respectueusement soumis par
Richard Paquette, président
Comité de défense des intérêts des races brachycéphales

Comité spécial sur les restrictions relatives à l'âge de reproduction

Le Comité spécial sur les restrictions relatives à l'âge de reproduction est chargé d'élaborer des lignes directrices appropriées concernant l'âge minimum et maximum de reproduction en fonction de la taille de la race.

Agente de liaison du CCC : Leila Bahorie
Présidente du comité : Line Champagne

Membres :

Ray Iredale	St. Marys, Ont.
D ^r Simon Verge, D.M.V.	Danville, Qc

En décembre 2018, le Conseil d'administration a acheminé le rapport du Comité spécial sur les restrictions relatives à l'âge de reproduction au Comité de législation.

Le rapport recommandait l'élaboration d'une politique sur les restrictions relatives à l'âge de reproduction pour les mères et les pères avant l'enregistrement d'une portée. Le Comité de législation a présenté une proposition au Conseil d'administration en 2019, mais elle a été retirée puisqu'un examen de la proposition était possiblement nécessaire pour l'harmoniser à la *Loi sur la généalogie des animaux*.

En juin 2020, le Comité de législation a présenté une proposition au Conseil d'administration pour modifier les *Règlements administratifs* dans le cadre du Référendum 2020. Un courriel de la part de David Trus, agent de l'enregistrement des animaux, accompagnait la proposition. Après mûre réflexion, la proposition a été retirée du Référendum 2020 et on a renvoyé la question de restrictions relatives à l'âge de reproduction au Comité de législation pour envisager la modification du paragraphe (d), IV. Pratiques d'élevage du Code de pratiques pour éleveurs membres du CCC ainsi que toute autre modification jugée appropriée.

En septembre 2020, le Comité spécial sur les restrictions relatives à l'âge de reproduction a été dissous puisqu'il avait accompli tout le travail prévu par son mandat qui pouvait être raisonnablement mené à bien.

Le comité remercie Leila Bahorie, directrice de l'enregistrement, de son soutien.

Les membres du comité tiennent aussi à remercier le D^r Simon Verge et Ray Iredale de leur appui.

Le tout respectueusement soumis par
Line Champagne, présidente
Comité spécial sur les restrictions relatives à l'âge de reproduction

Comité spécial Bon voisin canin (BVC)

Le Comité spécial Bon voisin canin est chargé d'examiner tous les aspects du programme Bon voisin canin pour augmenter sa valeur à la société et assurer sa contribution à la mission et à la vision du CCC.

Quatre principaux aspects du programme seront examinés d'une manière indépendante et d'une manière interdépendante.

1. Les exigences techniques du test.
2. L'administration du programme (processus de qualification des évaluateurs, communications, droits, etc.).
3. Sensibilisation du grand public au programme en tant que déclaration ferme de l'aptitude sociale d'un chien.
4. Promotion du programme en tant que solution de rechange aux règlements sur le contrôle des chiens.

Agente de liaison du CCC :	Sarah McDowell
Agente de liaison du Conseil :	Linda St-Hilaire
Présidente du comité :	Josephine Lambert
Membres :	
Angie Janes	Deer Lake, T.-N.-L.
Marion Postgate	Vancouver, C.-B.
Melissa Ireland	Argyle, Man.
Naomi Kane	Hamilton, Ont. (jusqu'au 27 février 2020)

Le Comité spécial Bon voisin canin s'est réuni quatre fois par téléconférence en 2020. Naomi Kane a quitté ses fonctions le 27 février 2020 et les membres du comité l'ont remercié de sa contribution inestimable. Le Comité spécial Bon voisin canin a été dissous lorsque le nouveau Conseil Bon voisin canin a été créé en mai 2020.

Au cours de son mandat, le Comité spécial Bon voisin canin a beaucoup accompli. Entre autres, il a mis à jour le *Guide de l'évaluateur* et le *Manuel du participant* ainsi que les formulaires pertinents.

Je tiens à remercier les membres du comité de leur bon travail au cours de l'année et je me réjouis à la perspective de développer davantage le programme BVC en 2021 par l'entremise du Conseil Bon voisin canin.

Le tout respectueusement soumis par
Josephine Lambert, présidente
Comité spécial Bon voisin canin

Comité directeur de la planification des ressources de l'entreprise (TI pour vous)

Le Comité directeur de la planification des ressources de l'entreprise est chargé de la surveillance et de l'orientation du projet PRE (TI pour vous). Suivant les besoins, il doit faire régulièrement des comptes au Conseil d'administration concernant les progrès du projet. En outre, le comité doit rendre des comptes au Comité de vérification sur une base trimestrielle.

Il se réunit chaque mois ou plus souvent au besoin. À la fin du projet et de la période de stabilisation, le comité sera dissous.

Agent de liaison du CCC :	Andrew McCallister
Président du comité :	Peter Laventhall-Wolfish
Membres :	
Roger Bannister	Nashwaak Bridge, N.-B.
Jean Deslisle	Mont-Saint-Grégoire, Qc
Tanya Hatton	Moffat, Ont.
Amanda Kelly	Lower Sackville, N.-É.
Donna Lee	Stittsville, Ont.

Le Comité directeur de la planification des ressources de l'entreprise a été créé en 2015 et il a continué d'appuyer activement le projet TI pour vous au cours de l'année 2020. Le CCC bénéficie de l'expertise de l'industrie des membres du comité en gestion de projet, communications et finances.

En 2020, le déploiement du projet TI pour vous a continué, y compris l'affichage des résultats des expositions de conformation ainsi que des améliorations interactives clés. Le nombre de réunions a augmenté à deux fois par mois au cours de l'année pour assurer une surveillance générale et fournir des recommandations.

Le comité continuera à se réunir jusqu'à ce que la Phase 1 Expositions et concours soit menée à bien et qu'il y eu une période de stabilisation de six mois.

Le tout respectueusement soumis par
Peter Laventhall-Wolfish, président
Comité directeur de la planification des ressources de
l'entreprise (TI pour vous)

Comité spécial sur les couleurs atypiques

Lors de sa réunion en décembre 2019, le Conseil d'administration a formé le Comité spécial sur les couleurs atypiques pour examiner les options d'enregistrement des chiens de races dont la couleur n'est pas dans le standard de la race.

Le Comité spécial sur les couleurs atypiques est chargé de déterminer les options afin de prendre une position plus ferme concernant l'enregistrement de chiens dont la couleur est atypique, soit une couleur qui ne figure pas dans le standard de la race ou qui y figure en tant que caractéristique éliminatoire.

Agentes de liaison du CCC :	Leila Bahorie (jusqu'au 30 novembre 2020) Diane Draper (à compter du 1 ^{er} décembre 2020)
Président du comité :	D ^r Paul Eckford, Ph. D.
Membres :	
Thora Brown	Almonte, Ont.
Ray Iredale	St. Marys, Ont.
D ^{re} Alison Jones, D.M.V.	Action, Ont.

En 2020, le Comité spécial sur les couleurs atypiques s'est réuni sept fois par téléconférence. Voici les points saillants des discussions et des travaux du comité :

- Fournir des lignes directrices à la Division de l'enregistrement quant au traitement d'une demande d'enregistrement d'un chien de race pure dont la couleur est atypique.
- La façon de traiter une demande d'enregistrement d'un chien enregistré dans le livre des origines d'un autre pays, qui est accompagnée d'un document étranger indiquant une couleur atypique au Canada.
- Il y a des éleveurs qui essaient de produire intentionnellement des chiens dont la couleur n'est pas reconnue dans le standard et ces éleveurs importent délibérément ces chiens au Canada. Afin de pouvoir s'ingérer dans cette question, il faudrait que le CCC ait le pouvoir de dicter les types d'accouplement. Reste à savoir comment séparer la déontologie de la génétique.
- Le comité a discuté de différentes options puisque le Comité de génétique et de médecine ne peut pas prouver de façon irrévocable qu'il est physiquement impossible d'obtenir une certaine couleur chez une race particulière.
- La mise en place de conditions d'admissibilité serait un avantage pour déterminer les couleurs acceptables et si une couleur n'était pas acceptable, le certificat d'enregistrement de l'animal afficherait une mention supplémentaire et la progéniture du chien ne serait pas admissible à l'enregistrement.
- Le comité s'est penché sur l'élaboration d'un énoncé de politique positif sur les couleurs : « Le CCC appuie les éleveurs qui respectent l'intégrité du patrimoine de nos races et les couleurs qui sont des composantes traditionnelles de ces races. En vertu de la *Loi sur la généalogie des animaux* (LGA), nous devons enregistrer les chiens de race pure et encourager tous nos membres à se conformer au standard de la race. »

- Examen de l'énoncé de politique intitulé Couleurs traditionnelles : les membres du comité ont présenté l'énoncé de politique au Conseil d'administration pour étude lors de sa réunion en septembre 2020. L'énoncé de politique a été approuvé et fait maintenant partie des énoncés de politiques législatives du CCC.
- Le comité s'est occupé de correspondance reçue concernant diverses plaintes relatives à des annonces sur Kijiji de chiots élevés par Frenchie qui affichent des couleurs et des patrons exotiques. En outre, il s'est occupé d'une demande de la part d'un registre étranger concernant l'enregistrement de chiens aux couleurs non-traditionnelles dans le livre des origines du CCC.
- On a tenu des discussions sur l'objectif du comité puisque le mandat du Conseil d'administration arrivait à échéance. Les membres du comité se sont mis d'accord d'élaborer une motion ayant pour objet l'adoption d'une catégorie / désignation de couleur atypique et de la présenter au Conseil d'administration lors de sa réunion en décembre 2020. La motion était accompagnée d'une recommandation que la politique devrait entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2021, ainsi accordant du temps pour la programmation du système informatique et la modification des documents d'enregistrement sur papier et en ligne.

J'aimerais remercier les membres du comité et le personnel du CCC de leur travail productif.

Le tout respectueusement soumis par
D^r Paul Eckford, Ph. D., président
Comité spécial sur les couleurs atypiques

Comité spécial sur les titres de versatilité

Le Comité spécial sur les titres de versatilité est chargé d'étudier toute question relative à l'élaboration du programme de titres de versatilité du CCC, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Agente de liaison du CCC :	Sherry Weiss
Agente de liaison du Conseil :	Linda St-Hilaire
Présidente du comité :	Marnie Harrison
Membres :	
Sophie Brunet	Saskatoon, Sask. (jusqu'en novembre 2020)
Rachel Jesse	Calgary, Alb.
Sharon Palmer	Everett, Ont. (jusqu'en juin 2020)
Julie Trottier	Québec, Qc
Michelle Whistlecraft	Calgary, Alb.

Le Comité spécial sur les titres de versatilité a été créé en 2019 et les membres ont été nommés lors de la réunion du Conseil d'administration tenue les 7 et 8 septembre 2019. Le comité s'est réuni pour la première fois le 5 février 2020 et les membres ont entamé tout de suite des discussions pour partager leurs idées sur comment élaborer un programme de titres de versatilité à plusieurs niveaux.

Des réunions ultérieures ont eu lieu le 1^{er} avril, le 4 juin, le 24 juin, le 10 août, le 4 octobre et le 2 novembre. Au cours de ces réunions, il a été déterminé que certains facteurs devaient entrer en ligne de compte lors de ce processus.

Le programme devait être très rigoureux pour lui donner un sens. En tant que programme du CCC, il devait aussi donner la possibilité à toutes les tailles de chiens des races reconnues ayant des capacités différentes de connaître le succès. Nous voulions aussi garder à l'esprit le produit fini, incluant un processus de suivi facile à gérer pour les propriétaires et le personnel du CCC au fur et à mesure que les chiens se qualifient pour divers titres.

Nous avons pris la décision unanime que le programme devait inclure tous les titres offerts par le CCC ainsi que les titres d'autres organisations reconnues par le CCC (tels que les titres de chiens plongeurs, les titres de chasse en grange, etc.). À l'heure actuelle, nous avons créé six disciplines, qui catégorisent tous les niveaux de tous les titres. Au cours de notre prochaine réunion, nous examinerons tous les titres pour déterminer leur valeur relative dans le cadre d'une hiérarchie à cinq niveaux.

Une autre réunion est prévue avant la fin de l'année 2020. Nous envisageons maintenant d'entamer le travail de structure du programme de titres de versatilité du CCC. Nous sommes tristes de voir partir Linda St-Hilaire, agente de liaison du Conseil, qui nous quitte puisque son mandat au sein du Conseil d'administration du CCC se termine en décembre 2020. Ses bons conseils et son expérience étaient une force stabilisatrice.

Le tout respectueusement soumis par
Marnie Harrison, présidente
Comité spécial sur les titres de versatilité

Le Partenariat international pour les chiens (International Partnership for Dogs - IPFD) :

Pour relier le CCC et la communauté internationale des cynophiles

Le Partenariat international pour les chiens (IPFD) est un organisme à but non lucratif à la tête d'une initiative internationale composée de plusieurs intervenants qui se penchent sur les questions de santé, de bien-être et de protection des chiens. Depuis que le Club Canin Canadien est devenu un partenaire contributeur de l'IPFD en 2019, nos organismes ont montré à la communauté internationale des cynophiles ce qu'est réellement une collaboration.

Voici comment nous aidons les membres du CCC :

- Ressources gratuites sur les races, l'élevage, les stratégies de santé, les tests génétiques, les questions de bien-être, les actions internationales ayant une incidence sur les approches nationales, et plus encore sur DogWellNet.com
- Conférenciers pour des événements éducatifs
- Conseils d'expert sur l'élevage et la génétique
- Contenu pour les sites Web et les bulletins de nouvelles des clubs
- Occasions d'atteindre un public plus large par l'entremise de notre site Web, de nos bulletins de nouvelles et des réseaux sociaux
- Rayonnement international, ce qui permet de rester au courant des préoccupations et des événements dans le monde canin

Les contributeurs sont les bienvenus!

Nous sommes toujours à la recherche de savoirs et expertises à partager avec la communauté internationale des cynophiles, notamment :

- Ressources sur les races ([profils de race](#), enquêtes sur la santé, stratégies de gestion des races, documents et projets de recherche, etc.)
- Experts en santé des races et des chiens (p. ex., représentants des clubs de races et des comités de santé travaillant sur des problèmes de santé et d'élevage)

Si vous souhaitez participer à cette initiative, n'hésitez pas à [communiquer avec nous](#).

« En incluant l'IPFD dans les événements éducatifs clés et en partageant de l'information par l'entremise de nos publications et sites Web respectifs, sans oublier les réseaux sociaux, le CCC s'est révélé être un modèle de ce que nous recherchons chez un partenaire contributeur. »

D^{re} Brenda Bonnett, présidente et directrice générale de l'IPFD





PURINA
PRO CLUB^{MD}

**Année après
année, l'atteinte de la
splendeur repose sur une
nourriture d'excellence**^{MD}

En 2020, à Westminster, 7 gagnants
de Groupes sur 7 recevaient de la
nourriture Pro Plan^{MD}†



Pro Plan est fier d'alimenter plusieurs chiens
haut placés pour leur conformation au Canada



† Les maîtres ou propriétaires de ces champions peuvent avoir reçu de la nourriture PRO PLAN en tant qu'ambassadeurs de Purina.

**Vous aimeriez obtenir des récompenses exclusives aux
éleveurs*? Joignez-vous au Purina Pro Club^{MD} sans tarder**

L'adhésion comprend:

- ✓ Chaque sac de nourriture Pro Plan^{MD} vous permet d'obtenir des **bons-rabais Purina Pro Club^{MD}** à utiliser lors de votre prochain achat**
- ✓ Des **trousses pour chiot GRATUITES** à remettre aux nouveaux propriétaires de chiots
- ✓ Des **Pro Points** à échanger contre de la marchandise Purina Pro Club^{MD} de grande qualité

* L'adhésion est ouverte aux personnes tirant un revenu de l'élevage des chiens, à temps partiel ou temps plein.

** Des exceptions peuvent s'appliquer.

Pour vous joindre au club, envoyez un
courriel à: **proclubcan@purina.nestle.com**



CLUB CANIN CANADIEN^{MD}

Purina^{MD} Pro Plan^{MD} est fière de
commanditer le Club Canin Canadien.

Pour en savoir plus, rendez-vous au **www.purina.ca/fr/pro-plan**



LES MARQUES PURINA APPARTIENNENT À LA SOCIÉTÉ DES PRODUITS NESTLÉ S.A. ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE.
© 2021 Nestlé. TOUTES LES AUTRES MARQUES APPARTIENNENT À LEURS PROPRIÉTAIRES RESPECTIFS.

PU19-0379

PURINA

Votre petit compagnon, notre passion.